

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE: HARbour 1241
SERVICE DE NUIT:
Administration: HARbour 1243
Rédaction: HARbour 3679
Gérant: HARbour 4897

LE DEVOIR

TROIS SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste

Canada Edition quotidienne \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Nous donnons beaucoup de notre bourse; donnons un peu de notre coeur

Pour l'Oeuvre de la Soupe de l'Asile de la Providence

Les âmes qui ont le mieux servi leurs semblables ont mérité la gloire et aimé l'humilité avec passion. De grands politiques ont conquis des statues. Moins d'une génération suffit, d'ordinaire, à enclorre celle-ci d'une impénétrable muraille d'indifférence et d'oubli.

Par contre, les modestes héros de la charité ont assuré leur survivance en s'efforçant de se faire oublier. Leur vivant, car, dans les oeuvres où s'est exprimé leur amour des malheureux, leur coeur surhumain bat encore. Les oublier est impossible, puisqu'ils continuent de vivre et de vivre puissamment dans l'exacte mesure où ces oeuvres vivent et font du bien.

N'est-ce pas le cas de la vénérable mère Gamelin? Savez-vous que l'oeuvre de la soupe de l'Asile de la Providence a été fondée par elle, il y a 91 ans, à quelques pas de l'endroit, sinon à l'endroit même où cette oeuvre continue de fonctionner?

Autre paradoxe: quand autour d'elles tout périclité et déperit, ces oeuvres-là prospèrent. Fleurs de misère, elles s'épanouissent d'autant mieux que la misère est plus grande.

Savez-vous combien de soupes et de collations l'Asile distribue en moyenne chaque jour? Mille.

Et cela n'est qu'une partie de son charitable travail. L'oeuvre qui a reçu de mère Gamelin une impulsion si merveilleuse s'adapte aux nécessités de l'heure, près d'un siècle après sa naissance.

Lisez, je vous prie, le détail de ce qu'elle fait en un an — ou plutôt d'une partie de ce qu'elle fait, car du nombre de ses bienfaits elle ne garde point trace. La charité chrétienne est bien mauvaise statisticienne et le mouillage des bonnes actions n'a pas encore été inventé.

Voici donc le bilan partiel de l'an dernier:

Table with 2 columns: Description of services and Amount. Includes items like 'Oeuvre de la Soupe (proprement dite)', 'Familles indigentes', 'Visites aux familles pauvres', etc.

Vérification de ce que je disais tantôt, cette énorme récolte charitable s'est faite sans le moindre concours officiel, sans subvention de la trésorerie municipale. N'ai-je point raison de dire que, dans tous les sens, la misère apporte la prospérité aux oeuvres de bienfaisance? Elles restent inspirées, dirigées, dotées et protégées par les grandes âmes, par les thaumaturges, oserait-on écrire, qui leur ont donné l'existence.

Il vous a suffi de la sèche énumération ci-dessus pour comprendre ce qu'est l'oeuvre de l'Asile de la Providence; et il vous a suffi de comprendre cette oeuvre pour souhaiter vous y associer.

Je viens de lire cette pensée simple, mais si juste: il est si reconfortant, quand on a reçu, de pouvoir donner à son tour. Nous sommes tous dans ce cas-là, car tout est relatif et la crise fait des gens fortunés, gâtés du sort de ceux dont le gîte et le pain sont assurés quelques semaines à l'avance. Tous donc nous devons éprouver ce reconfort de donner. Et donner est facile, vous l'allez voir:

Plusieurs bureaux d'affaires ont organisé un système d'aumônes qui nous a été des plus opportuns, dit une circulaire émanée de la maison. Ainsi, un chef de département sollicite 5c par semaine de chaque employé et tous sont heureux de le donner. Si plusieurs suivaient cet exemple, quels secours ils procureraient à l'Oeuvre de la soupe, sans presque s'en apercevoir. Des gens perçoivent aussi une petite part sur leur salaire.

Vous pouvez donner 5c par semaine ou, mieux, organiser autour de vous la collecte.

A ne vous rien cacher, l'oeuvre doit compter pour attacher les deux bouts sur le miracle, toujours ponctuel heureusement, de la charité inépuisable des bonnes âmes... et des bonnes soeurs de la Providence.

Voici, en effet, sa situation

Les dépenses pour cette oeuvre de la soupe aux familles assistées (aux pauvres honteux aussi, il y en a!) et aux sans-travail qui se présentent eux-mêmes au guichet s'établissent à plus de \$20,000 par année.

La recette totale des aumônes du public a donné l'an dernier \$7,000 seulement.

Désormais le calcul est facile, même s'il est pénible en un certain sens: déficit, \$13,000.

En 1933, la recette avait été presque égale au déficit de 1934. Il y a donc une forte régression.

C'est cela qu'il faut corriger.

L'Asile envoie des circulaires, mais elle ne peut atteindre tout le monde. Si vous en avez reçu une, répondez-y; si vous n'en avez pas reçu, devancez-la. Adressez vos envois au

Comité de la soupe
551, rue Sainte-Catherine est.

Si vous vous interrogez loyalement, vous découvrirez une raison de donner qui est neuve, de circonstance: nous sommes tous devenus des contribuables de la charité. Mais il est rare que le contact avec le pauvre nous soit ménagé, que nous nous doutions même à quels d'entre eux va notre argent. C'est un grand mal social qui peut être difficile à éviter. Mais imposons-nous une contribution volontaire en dehors et en plus de celle que l'Etat nous arrache, pour que notre coeur ait quelque part à notre geste et non pas seulement notre bourse. Soyons les commanditaires cachés (les silent partners) des filles de mère Gamelin qui perpétuent, dans le vieux quartier Saint-Jacques, l'oeuvre créée par elle à une époque trouble et bouleversée comme la nôtre.

Louis DUPIRE

L'actualité

Mort violente?

Paris, 29. — On a trouvé mort dans son cabinet de travail l'ancien magistrat Pressard, impliqué dans l'affaire Stavisky. Sa veuve demande l'autopsie. (Les dépêches aux journaux.)

Dix ou vingt lignes dans les journaux du soir révélaient des souvenirs de plus de dix ans. Georges Pressard, ancien procureur général de la Seine, mis en disponibilité l'an dernier à la suite de révélations dans l'affaire Stavisky? Il présida en décembre 1923, à Paris, le procès de la fille Berton, anarchiste militante qui assassinait Marius Plateau dans l'antichambre de l'Action française, rue de Rome, il y a douze ans exactement. — Le 22 janvier 1923.

Je revis la physiologie du magistrat Pressard. Grand, mince, à peine grisonnant, — il avait alors environ 58 ans, — visage fin, nez aquilin, bouche mince, mains effilées, moustache et barbiche soignées, tel je le vis dans son cabinet, au Palais de Justice, où je me présentais avant le fameux procès de la Berton, pour obtenir de lui la carte grise à laquelle je pourrais suivre toutes les séances de l'affaire. Un magistrat parisien, rencontré à bord du Rochambeau, en septembre 1923, m'avait dit: "Vous venez en France plusieurs mois? Venez me voir rue Cambon, vers le commencement de décembre; je vous ferai obtenir vos entrées à un grand procès d'assises, à la mi-décembre. A titre d'ancien avocat et de journaliste, vous pourrez y suivre à votre aise le procès de l'année; celui de la Berton qui a tué en janvier dernier le secrétaire général des Camelots du Roi, Plateau. Vous verrez défiler là les gens de l'Action française, leurs amis et leurs ennemis. Il y aura des débats retentissants, si je ne me trompe. Vous entendrez plaider Campinchi, Torrès, de Roux. Ne manquez pas cela."

Décembre 1933. Paris est gris sous le brouillard; depuis des jours le soleil est voilé. Il faudra aller le chercher en Provence... Mais pas avant le procès de la Berton. Les journaux l'annoncent pour le 18. Voici, dans le courrier, un billet du directeur du personnel au ministère de la Justice, Paul Mancel, — mort il y a déjà deux ans et que plusieurs avocats montréalais et québécois se rappellent, car il passa trois semaines dans notre province, vers la fin de l'été 1923: "J'ai fait le nécessaire pour que vous assistiez aux débats du procès dont je vous ai parlé. Venez me voir, je vous donnerai les indications nécessaires". Visite rue Cambon. Carton pour M. Pressard, président des Assises: "Je vous rappelle, mon cher ami, que vous m'avez promis de faciliter l'accès de la salle d'audience dans le procès Berton à M. Pelletier, journaliste de Montréal qui vous présentera ce mot". Course au Palais. Cabinet du président des Assises. On passe ma carte. Accueil réservé, plus cordial, après remise du carton de M. Marcel. M. Pressard est très pris: dossiers qui encombrant sa table, et dont il écarte un. — Affaire Berton. Yeux inquiettes, timbre de voix voilé, tenue élégante sans recherche. Bref entretien. "Je vous ferai tenir d'ici deux ou trois jours votre laissez-passer", dit le magistrat, comme je me retire.

Là, sur mon pupitre, — pièce retrouvée dans le carnet où je notai les détails du procès de la Berton — lettre autographe sur papier au timbre de la Cour d'appel de Paris, de l'homme dont les journaux d'hier ont signalé la mort mystérieuse: "Paris, 12 décembre 1923. Monsieur: Mon ami Mancel, directeur du Personnel au ministère de la Justice, m'avait communiqué votre désir d'assister aux débats de l'affaire qui doit venir devant les Assises de la Seine à partir du 18 de ce mois. Bien que les consignes soient très rigoureuses et que les cartes d'entrées ne soient délivrées qu'à titre exceptionnel, je fais très volontiers exception pour vous et je vous adresse un laissez-passer permanent qui vous permettra d'assister aux séances, conformément à vos désirs... (sign.) G. PRESSARD, président de la Cour d'assises". Signature au G majuscule avec crochet initial, long jambage, P. surbaissé, paraphe soulignant le nom, sans point après la signature, à écriture montante. Graphologiquement, il y a là les signes de l'orgueil, de l'ambition de parent, de la faiblesse de caractère, de l'intelligence moyenne satisfaite de soi.

Dix-huit décembre. Le procès commence. Il durera jusqu'à la veille de Noël, le soir. Séances tapageuses, au cours desquelles il faut à toute heure, tant il y a d'interruptions des débats, exhiber le carton signé G. Pressard, puis la carte de l'Association de la Presse judiciaire de Paris, dont le signataire ressemblait étrangement à feu M. le sénateur Landry. Du 18 au 24, M. Pressard préside, interroge, suspend les audiences, tandis que la fille Berton fait du théâtre, au Ploch et Pujol manquant de se prendre à la gorge, que Torrès gronde, hurle et rugit, que Campinchi jermolite d'une voix brève les tirades torrentielles de l'avocat de la Berton, que la foule s'agite, tournoie, applaudit, manifeste, témoigne bruyamment de ses sentiments partagés, et que les brigadiers de police ont un mal infini à rétablir l'ordre sitôt que l'assistance refoulée dans les couloirs envahit de nouveau le parquet.

A nul moment M. Pressard ne donne l'impression d'être forte tête, magistrat d'autorité incontestable. Maintes fois les avocats le débordent quoi qu'il fasse; et ses interventions aboutissent presque invariablement à la suspension d'audience, tant la foule est bouillante. J'entends encore la voix fluette du président déclarer, le soir du 24 décembre, à la Berton, debout, face contractée, à la barre des accusés: "Germaine Berton, le jury ayant répondu Non à la question de savoir si vous avez tué volontairement Marius Plateau le 22 janvier 1923, vous êtes libre". Huées, clameurs, vociférations qui noient les derniers mots après non. Cris de "Honte! Mort aux Juifs!" poussée vers les issues de la salle... Le président sort ignoré dans la tumulte, tandis qu'un brave imbécile proclame dans les rangs pressés qu'il défie en duel "tous les assassins royalistes de Jours".

Onze ans après ces séances, un an à peine après la mort tragique du magistrat Prince, à la suite de l'affaire Stavisky, Pressard meurt. Mort violente? Suicide? Rupture du coeur à la suite du mal que tout cela lui a donné, de sa fin de carrière brutale, ou disparition soudaine au moment où de nouvelles révélations menacent d'éclater... G. P.

Bloc-notes

Cet échec

Le Sénat américain a pris hier une attitude qui fera date. Il a nettement écarté, et l'on croit que cette décision vaudra pour longtemps, tout projet de participation des Etats-Unis au tribunal international de la Haye. Les partisans de la participation, au premier rang desquels figuraient M. Roosevelt, ont eu beau faire des concessions, limiter cette participation, ils n'ont pu emporter le morceau.

A la vérité, M. Roosevelt et ses amis du Sénat ont bien recueilli la majorité des suffrages: 52 contre 36, mais comme les règlements du Sénat exigeaient les deux tiers des voix, ils sont quand même défaits. Chose intéressante, partisans et adversaires de la participation invoquaient le même motif, le même souci: la paix. Les partisans disaient: Allons à la Haye participer à une oeuvre de pacification générale et de justice... Les adversaires ripostaient: En allant au tribunal international, en consentant à y siéger, nous mettons le doigt dans un engrenage qui peut nous entraîner dans toutes les querelles de l'Europe. Restons chez nous et laissons les vieux continents cuire dans son jus. Souvenons-nous de Washington et des sages conseils d'abstention qu'il nous a laissés...

Voici une douzaine d'années que cette question est à l'ordre du jour aux Etats-Unis. Il y a quelque dix ans le Sénat se déclara en faveur de la participation, mais avec de telles conditions que cela parut inacceptable à l'extérieur. La dernière lutte a été très vive. Les vains espoirs que leur défaite est due à la formidable campagne menée du dehors.

Au fond de cette campagne, il y a probablement le vieux sentiment attentionniste et les rancœurs nées de la guerre. On sait que Wilson s'était fait réélire au cri de He kept us out of the war — il nous a épargné la guerre. Plus tard, la nation donna dans le mouvement, mais après la guerre il y eut comme partout un vif mouvement de mécontentement et un assez profond désenchantement. C'est probablement tout cela qui, combiné, a fait la force de l'opposition populaire.

Nous n'imaginons point que cet échec affecte beaucoup le prestige de M. Roosevelt. L'opinion américaine est à l'heure actuelle trop prise par ses projets de réforme intérieure, et l'on voit que lui-même ne s'acharnera point à maintenir devant le public ce projet d'ordre international. Déjà quelques semaines, ce sera déjà une vieille histoire que tout le monde, ou presque, aura à peu près oubliée.

Une riposte

La commission des écoles publiques de Toronto proteste contre le projet de réforme de l'impôt scolaire en Ontario, alléguant que ceci "priverait les écoles publiques d'une large part de leurs revenus d'une façon relative".

A quoi le Toronto Daily Star (numéro du 29 janvier) riposte simplement: "Cela les priverait de quelque revenu, mais bien que ce revenu soit à l'heure actuelle légal, on ne peut le considérer comme juste, et parlant il ne devrait pas continuer à être légal. De plus, le revenu des écoles publiques est si considérable et celui de l'école séparée si petit qu'une très modeste proportion du premier, si elle leur était transférée, améliorerait d'une façon relative et substantielle la situation financière des écoles séparées". Celle-ci, à Toronto même, est, ainsi que nous l'avons déjà noté, singulièrement difficile.

Utile propagande

Le ministre de la Voirie, M. Perrault, a décidé de faire poser le long des routes quelques plaques commémoratives. Elles rappelleront à nos visiteurs, et à beaucoup de gens du pays, que certains des

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Le maire des Trois-Rivières recevra un salaire de \$3,000 par année

Et cela à partir du 1er février 1934, ainsi décide le comité des bills privés à Québec, ce matin — Ville LaSalle n'aura pas de représentant dans la Commission métropolitaine et ne pourra prolonger son contrat avec la "Montreal Tramways", sans referendum

QUEBEC, 30 (D.N.C.) — Le Comité des bills privés a siégé, ce matin, sous la présidence de M. J.-E. Perrault. Il a adopté le projet de loi relatif à l'octroi d'un salaire de trois mille dollars par année au maire de la ville des Trois-Rivières. Ce salaire sera payé au maire Robichon à partir du 1er février 1934, et non à partir du 1er janvier 1933, comme on se demandait.

LE TRAMWAY ET VILLE LA SALLE Le comité a refusé au conseil de Ville La Salle de prolonger de cinq ans son contrat avec

la "Montreal Tramways" sans le faire approuver par referendum, tel que demandé. C'est M. Duplessis qui s'est le plus fortement objecté à la demande du conseil de la municipalité de Ville La Salle.

Le comité a refusé également à cette municipalité le pouvoir qu'elle réclamait d'avoir un représentant dans la Commission métropolitaine. M. J.-A. Francoeur a demandé au cours de la discussion s'il ne vaudrait pas mieux faire un tout des municipalités de l'île de Montréal.

notres ont inscrit leur nom dans l'histoire des principaux Etats américains. Ce sera de la bonne propagande. O. H.

A Québec

La Chambre attend une décision fédérale

Québec, 30 — Les députés ont passé l'après-midi à se promener dans les motions, en attendant d'entrer dans l'étude des bills du gouvernement. Ils ont discuté de nouveau le problème du crédit rural. M. Alexandre Gaudet, député de Nicolet, a présenté un amendement qui s'est transformé en discussion sur la procédure. Sur quoi, M. Authier, s'inspirant du roi Salomon, a rendu une décision qui a contenté et l'opposition et le gouvernement. Car l'opposition, sur la foi d'une décision rendue contre elle l'an dernier, par M. Bouchard, soutenait que l'amendement Gaudet était hors d'ordre. De son côté, M. Taschereau soutenait exactement ce que prétendait M. Duplessis, l'an dernier, et qu'il avait combattu dans le temps.

M. Authier a rejeté le point d'ordre. De sorte que l'on pourra invoké le blanc et le noir avec une égale autorité, sur la même question. De là, la Chambre a discuté longuement sur le problème des pensions de vieillesse. La motion Bertrand, qui demandait au gouvernement d'établir dans la province le système fédéral des pensions de vieillesse, a été adoptée, mais maintenue d'un amendement ministériel par lequel la Chambre décide d'ajourner la discussion jusqu'à ce que le gouvernement fédéral ait donné suite à ses projets d'amendement. M. Guertin a apporté un amendement pour réclamer une action immédiate de la part du gouvernement, l'opposition a voté en faveur de l'amendement ainsi que M. Oscar Drouin, député libéral de Québec-Est. Le vote a été de 12 contre 40. A. G.

Carnet d'un grincheux

Le bill du chômage de M. Bennett n'indique pas que M. Bennett chôme.

D'où viendra l'argent? Question que personne ne se pose, — chez ceux qui n'en ont pas.

Stavisky continue après un an de faire des victimes malgré sa mort par persécution.

M. Pouliot entend-il conduire M. Dupré sur le pré?

Montréal attend Ottawa, qui attend Québec; Québec attend Montréal, qui attend Ottawa; Ottawa attend Québec qui attend Montréal. Personne ne bouge, et tout le monde file vers l'abîme électoral. "Ils seront tous battus", dit un mécontent. Si c'était possible... Le Grincheux

A LIRE: —

en page 8, le débat sur les pensions de vieillesse à l'Assemblée législative de Québec;

en page 8, le débat sur le crédit agricole provincial;

en page 2, le projet de loi d'assurance-chômage à Ottawa;

en page 8, l'amendement King.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passaports, etc. — Service complet — Le "DEVOIR-VOYAGES", 430 Notre-Dame Est. Téléphone: HARbour 1241*

A Ottawa

A propos de traduction française

Débat auquel participent MM. Pouliot, Chevrier, Cahan et Dupré

Y a-t-il ou non simultanéité des publications anglaise et française?

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 30. — Après avoir écouté le discours de M. Pouliot et retenti l'amendement de M. Mackenzie King, hier après-midi, la Chambre des députés s'est enfin formée en comité des subsides. De subsides, le comité n'en a cependant voté aucun parce que le livre bleu du budget des dépenses n'est pas encore imprimé en français. Il y a maintenant une bonne semaine que le ministre des finances, M. Rhodes, a déposé le petit livre bleu en question, version anglaise seulement. Quant à la version française elle se fait encore attendre. Quelques députés libéraux, notamment celui de Temiscouata, M. Jean-François Pouliot, et celui d'Ottawa, M. Edgar Chevrier, ont protesté de telle façon que le gouvernement, qui tenait pourtant beaucoup à ce que le comité des subsides fût formé, n'a pas insisté. Le ministre des finances, M. Rhodes, a fait observer qu'il ignorait le retard de la version française. Information prise, celle-ci sera prête demain. C'est M. Pouliot qui a posé un point d'ordre, c'est le cas de le dire, tout à fait à point.

En français et en anglais

Le gouvernement n'a pas le droit d'exiger que la Chambre se mette à l'étude des crédits tant que le livre du budget des dépenses n'a pas été imprimé dans l'une et l'autre des deux langues officielles. Or, la version française n'est pas encore à la disposition des députés. L'an dernier, le ministre des chemins de fer, le Dr Manion, a demandé la remise d'un débat parce que l'un de ses projets de loi n'était pas encore imprimé dans les deux langues. Le ministre des finances ne pourrait-il en faire autant, surtout après les déclarations du solliciteur général? M. Maurice Dupré a déclaré en effet, à Montréal, que les documents publics seraient dorénavant publiés simultanément dans les deux langues, que le gouvernement avait pris des mesures à cet effet. Est-ce de la simultanéité que cet intervalle de huit jours entre la publication anglaise et la publication française du budget des dépenses? Pareille simultanéité est-elle le résultat de la centralisation des services de traduction, l'oeuvre du secrétaire d'Etat? Que le gou-

vernement se conforme au précédent posé l'an dernier par le ministre des chemins de fer, dit M. Pouliot.

Les ministres de la province de Québec, surtout ceux qui ont défendu l'an dernier le fameux projet du secrétaire d'Etat, le solliciteur général, notamment à cause de récentes promesses, devraient être les premiers à demander que ce précédent soit suivi. Il n'est pas convenable que le ministre des finances propose l'étude des crédits avant que son budget de dépenses soit distribué dans les deux langues officielles.

M. Chevrier parle dans le même sens. Il rappelle que l'an dernier il s'est opposé énergiquement au projet du secrétaire d'Etat pour la centralisation de la traduction. Le secrétaire d'Etat laissait entrevoir monts et merveilles. M. Chevrier n'en croyait rien. Sa prévision n'était-elle pas juste? Le budget des dépenses est l'une des principales pièces financières de la session. La version anglaise est prête depuis huit jours. La française se fait encore attendre comme le ministre des finances veut se faire voter des crédits. Sans doute qu'il ne s'est pas rappelé la déclaration de son collègue le solliciteur général, à propos de la simultanéité de publication. Le retard actuel est une suffisante preuve de l'inefficacité du bureau de la traduction centralisée.

Réponse de M. Cahan

M. Cahan répond que pour la première fois cette année un bon nombre de rapports annuels ont été publiés simultanément dans les deux langues officielles. Depuis le commencement de la session, le Hansard est publié le même jour dans les deux langues. C'est une amélioration sur le passé et qui a demandé des efforts considérables. La traduction du budget des dépenses s'est faite aussi rapidement que possible. On l'a entreprise sitôt que le ministre des finances put fournir une copie anglaise du budget. A l'imprimerie, le budget des dépenses en est au stade de la correction des épreuves. L'impression se fera d'ici demain.

M. Chevrier: Cela prouve que ce que j'avais dit est vrai. La centralisation n'a rien amélioré. Au

(Suite à la page 2)

Le numéro du 25ème anniversaire du DEVOIR

Le "Devoir" publiera à 72 pages, le samedi 23 février, le numéro de notre 25ème anniversaire — pour une fois contenant beaucoup plus de papier, mais comme toujours plein d'idées.

On y lira entre autres choses, raconté par les titulaires des multiples fonctions: — rédaction, administration, tirage, distribution, imprimerie, librairie et voyages. Ce sera une documentation d'un grand intérêt, croyons-nous, et tout à fait inédite dans le journalisme au Canada.

Le prix de ce numéro exceptionnel aux lecteurs réguliers — acheteurs dans les dépôts et abonnés — restera le même, soit 3 sous.

Pour ceux qui désirent faire adresser ce numéro à des amis ou se le procurer en lot pour en faire la distribution eux-mêmes, le tarif suivant s'appliquera payable avec la commande:

Table with 2 columns: Location and Price. Includes 'Ville de Montréal', 'Tout le Canada', 'Les Etats-Unis', 'Tous autres pays'.

En lot, minimum vingt-cinq copies, pour tous les endroits 3 sous "port dû" — par messageries. Livraison gratuite dans la ville de Montréal — non la banlieue.

On nous rendra service en nous adressant les commandes sans retard au "Devoir", 430 Notre-Dame Est, Montréal.

AUX DEPOSITAIRES — Les conditions en vigueur restent les mêmes. Prière de demander le plus tôt possible avant le 20 le nombre de numéros supplémentaires désirés pour le samedi 23 février, en s'adressant à M. Baudry, chef du tirage, téléphone: HARbour 1241.

Le bill Bennett sur l'assurance-chômage

Constitution d'une commission de placement et d'assurances sociales — Explications du premier ministre — Un fonds de 50 à 60 millions

Ottawa, 30. — La première des réformes sociales de M. Bennett a fait enfin son début parlementaire. Il s'agit d'un projet de loi rédigé, comme d'habitude, en termes nébuleux et dont le titre même indique la complexité.

On le désignait d'avance sous le nom de bill de l'assurance-chômage. En effet, le projet comporte l'établissement d'une telle assurance en même temps que d'un service de placement. Il laisse entrevoir, pour l'avenir, d'autres assurances sociales.

Assurance-chômage et service de placement sont confiés à la régie d'une commission qui ne dépendra pas du Parlement. Elle jouira d'une liberté d'action comparable à celle de la Commission des chemins de fer.

Dans l'administration de la loi proposée, la Commission doit tenir un rôle de premier plan. Le titre même du projet de loi l'indique de façon aussi claire que cela puisse se faire dans le charabia législatif.

Loi constituant une commission de placement et d'assurances sociales, établissant un service national de placement, une assurance contre le chômage, des secours aux chômeurs et d'autres formes d'assurance et de sécurité sociales et visant les fins qui s'y rattachent.

Il y aura donc une commission, la "Commission de placement et d'assurances sociales", composée de trois membres. Le gouvernement se réserve le droit de nommer le président des commissaires à sa discrétion. Les deux autres commissaires seront nommés, l'un après consultation d'organisations de travailleurs, l'autre après consultation d'organisations d'employeurs. Les commissaires seront nommés pour dix ans, devront consacrer tout leur temps à leurs fonctions et ils toucheront des traitements qui ne sont pas encore fixés.

La commission administrera l'assurance-chômage que le projet de loi établit, verra à la gestion de son fonds. On lui confie, outre cela, l'établissement d'un service de placement, avec bureau central et tous les bureaux régionaux et locaux qu'il faudra.

Les fonds

Quant au fonds de l'assurance-chômage, il sera alimenté par des contributions de l'employeur et de l'employé, selon un tarif établi par des actuaires, et par une contribution du trésor fédéral, contribution qui sera de 20 pour cent du total des autres. Les prestations de chômage qui pourront être touchées à même ce fonds sont également établies par des calculs d'actuaire.

Avis de décès

LANGEVIN. — A Saint-Clet, le 28 janvier 1935, décédé à 71 ans, Oscar Langevin, époux de Donald Cyr. Funérailles le jeudi 31 courant, après l'heure du train allant à 7 heures, gare Windsor. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BELEC — A Southzone Park, N.-Y., le 21, à 72 ans, John-Benjamin Belec, époux d'Anna Marthe.
CROQUETTE — A Montréal, le 27, à 63 ans, Louis-Edouard Croquette.
CORRELL — A Montréal, le 23, à 62 ans, Mme Philias Correll, née Corinne Philletou.
COUTLEE — A Montréal, le 29, à 84 ans, Mme J.-L. Coutlee, épouse de feu le notaire Coutlee.
DELORE — A Montréal, le 27, à 50 ans, Mme veuve David Delorme, née Anna Chénard.
DEMERS — A Acton-Vale, Mme veuve A. Demers, née Azilda Beaudoin.
DUSSEAU — A Montréal, le 29, à 66 ans, Léon Dusseau, époux de Rose St-Jacques.
FANGET — A St-Laurent, le 28, à 63 ans, Mélie Robin, épouse d'Antoine Fanget.
FRANCOEUR — A Montréal, le 27, à 63 ans, Frédéric Francoeur, époux de Della Desroche.
GARIÉPY — A Montréal, le 28, Mme Henri Gariépy, née Albina Guibault.
LACAILLE — A Bellevue, le 26, à 74 ans, Malvina McDuff, épouse de feu Samuel Lacaille.
LACHAPPELLE — A St-Paul l'Ermitte, le 27, à 78 ans, Mme Cyrille Lachapelle, née Georgiana Archambault.
LANGEVIN — A St-Clet, le 28, à 71 ans, Oscar Langevin, époux de Donald Cyr.
LAPIERRE — A Montréal, le 27, Thomas Lapierre, époux d'Eva Laramée.
MAJOR — A Ste-Rose, le 28, à 81 ans, Mme veuve Alfred Major, née Adeline Chamagne.
MARCHAND — A Montréal, le 28, à 67 ans, Mme Dorina Boyer, épouse de Charles Marchand.
MASSE — A Warren, Ont., le Dr Louis-Vincent Masse.
MICHAUD — A Montréal, le 27, à 77 ans, Mme veuve William Michaud, née Hélène Cantin.
PONTBRIAND — A St-Sauveur des Monts, le 29, à 69 ans, Dr Joseph Pontbriand.
TREMBLAY — A Montréal, le 26, à 37 ans, Virginie Simard, épouse de feu Charles-Richard Tremblay.

WAYLAND & VALLEE
Directeurs de Funérailles
5238, AVENUE DU PARC
DOLLARD 3314

La Société Coopérative de Frais Funéraires
L.-EUG. COURTOIS, Président et Gérant Général
JOSEPH COURTOIS, Secr.-Trés. et Ass.-Gérant Général
RUE STE-CATHERINE, 302 EST. MONTREAL

n'ont pas caché leur sentiment. M. Woodsworth exige que l'on s'occupe immédiatement des chômeurs actuels. Ceux-ci ne peuvent bénéficier de l'assurance-chômage et ils sont pour la plupart dans la plus grande nécessité. Même en supposant qu'ils se trouvent de l'emploi, ces gens ne seront pas immédiatement en mesure de contribuer au fonds d'assurance. Ils devront penser d'abord aux besoins immédiats de leurs familles qui ont été privées du nécessaire. De plus les salaires sont réduits généralement et il faut en tenir compte, surtout dans le cas de l'ouvrier. Le projet du gouvernement ne satisfait donc pas M. Woodsworth.

Le premier ministre lui a demandé de ne pas confondre assurance et secours. Mais ce sont précisément les secours qui intéressent immédiatement M. Woodsworth.

Pour la première fois

C'est la première fois, paraît-il, que le gouvernement fédéral prend entièrement sous ses auspices une mesure de ce genre. La difficulté paraissait insurmontable d'établir une assurance-chômage qui soit exclusivement sous la juridiction fédérale. M. Bennett restait cependant persuadé que la solution, qui sera ajoutée au projet déjà imprimé, la chose sera expliquée. Le premier ministre a déjà donné des explications hier après-midi.

La mesure se fonde sur les droits extraordinaires qui sont conférés au gouvernement pour le maintien de l'ordre, de la paix et de la bonne administration, sur le droit qu'a le même gouvernement d'imposer pour toutes les fins fédérales; sur le droit du même gouvernement de ratifier des conventions internationales qui peuvent affecter apparemment les droits des provinces. Le Canada fait, par exemple, partie du Bureau international, de Genève, qui a passé certaines conventions à propos du travail et en vertu du traité de Versailles. Le Canada se trouve donc engagé à prendre des mesures en conformité avec ces conventions passées en son nom. Le gouvernement fédéral possède aussi le droit de légiférer en matière de commerce international ou interprovincial.

M. Bennett insiste là-dessus parce que dans les circonstances ordinaires c'est aux provinces qu'il appartient de légiférer en matière d'assurances. Dans son opinion, le Parlement fédéral n'est absolument dans sa juridiction en votant la loi proposée.

M. Bennett n'a pas consulté les provinces

En réponse à une question de M. Lapointe, le premier ministre dit qu'il n'a pas consulté les représentants des provinces à ce sujet, depuis la conférence interprovinciale de 1932. Les premiers ministres provinciaux avaient alors exprimé des vues assez divergentes. Mais il rappelle que lui-même avait promis, en 1931, de soumettre un projet de ce genre avant la dissolution du Parlement actuel.

Le leader libéral, M. Mackenzie King, a dit que le projet de loi lui semble bon. Il eût été meilleur cependant si le premier ministre l'avait soumis au Parlement dès la deuxième ou la troisième session du Parlement actuel.

M. Bennett a répondu qu'une assurance-chômage ne peut s'établir en temps de dépression. Mais la situation économique du Canada s'améliore graduellement et de façon sensible.

Le bill a subi la première lecture. On procédera peut-être aujourd'hui à la deuxième lecture.

50 à 60 millions

Le premier ministre prévoit que le fonds de l'assurance-chômage mettra annuellement à la disposition de la commission une somme qui pourra varier entre 50 et 60 millions de dollars.

Emile BENOIST

C. N. et P. C.

Ottawa, 30. — Il faut croire que c'est le règne de la concorde parfaite dans le monde ferroviaire de notre pays.

En réponse à une interpellation de M. W. Euler (libéral, Waterloo), le ministre des Chemins de fer, le Dr Manion, a déclaré que ni le *Canadian National* ni le *Pacific Canadian* n'ont demandé la nomination d'une commission d'arbitrage en vertu de la loi votée il y a deux ans et qui leur impose la coopération forcée.

Feu M. Oscar Langevin

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Oscar Langevin, décédé hier soir à Saint-Clet à l'âge de 71 ans. Il laisse dans le deuil outre sa femme, née Cyr (Donald), trois fils, Hervé, de Notre-Dame-de-Grâce, Hector, de Notre-Dame-de-Grâce, et Henri, de Valleyfield; deux filles, Mme Joseph Levas (Marie-Rose) et Mme Jean Berthiaume (Bosaria); et dix-sept petits-enfants.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Docteurs. Consultez !!!
les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Votre électrologie médicale
—Gallic & Cie—
Ultra-Violettes Quanta — Infra-Rouges
Lampes associatives pour salles d'opérations.
—Etablissements G. Boullitte—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.
Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogue sur demande.
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRECISION FRANÇAISE"
428 Chevrier MONTREAL HA. 2357

A Ottawa

(Suite de la première page)

contraire, elle est responsable du sort malheureux qui est fait maintenant aux traducteurs des Débats. Ceux-ci doivent commencer leur journée à onze heures du soir pour travailler jusqu'au matin. La publication du *Hansard* dans les deux langues officielles n'est pas plus simulée qu'autrefois. Par son projet de centralisation, le secrétaire d'Etat a mis du désordre dans tous les services de traduction, produit le chaos partout. Est-ce que cela fait partie du programme de réformes sociales du gouvernement? Belle réforme à la vérité que celle-ci! Un fort groupe de traducteurs se voit obligés de travailler la nuit. Le secrétaire d'Etat prétendra-t-il que c'est une amélioration de leurs conditions de travail?

M. Cahon répond de nouveau. Il assume l'entière responsabilité des services de traduction. Jamais la traduction ne s'est mieux faite qu'actuellement, depuis la centralisation. Autrefois il y avait un intervalle de trois ou quatre jours entre la publication du *Hansard* français et celle du *Hansard* anglais. La publication est presque simultanée. Les deux *Hansards* ont paru le même jour depuis le début de la session.

M. Bouchard (libéral, Kamouraska): Que dites-vous du travail de nuit?

M. Cahon explique que cela dépend des épreuves qu'il faut attendre de l'imprimerie nationale. Ces épreuves tardent parfois à cause des corrections qui sont faites sur la transcription sténographique des discours anglais. Quant aux résultats de la centralisation, pas un seul traducteur n'a dû être remercié de ses services pour incomptence depuis que le régime est établi.

M. Pouliot revient à la charge

M. Pouliot revient à la charge: Revenons à la question. Il s'agit de savoir si nous allons procéder à l'examen des crédits avant que le livre ou ils sont inscrits ait été imprimé dans les deux langues officielles. C'est là le point. Quant à l'organisation centralisée de la traduction, elle ne m'intéresse pas pour le moment. Il ne m'importe pas de savoir non plus si les épreuves sont à l'imprimerie nationale ou au Congo belge. Je sais qu'on nous a promis la simultanéité de publication et je considère que les ministres de la province de Québec, au lieu de la promettre seulement, devraient voir à ce qu'elle existe. Il ne s'agit pas d'une réclamation au nom du seul groupe de langue française mais au nom de tous les Canadiens. Respectons la Constitution qui dit que deux langues officielles existent au Canada. La réforme de la Constitution dont parlent les ministériels comporterait-elle un changement à propos des deux langues officielles?

M. Dupré

Avant été personnellement pris à partie, le solliciteur général, M. Maurice Dupré, dit son mot. Depuis 1867, c'est la première fois, cette année, que tant de documents publics sont publiés simultanément dans les deux langues officielles. La simultanéité a été obtenue notamment pour le *Hansard*.

Des libéraux: Non.

M. Dupré: Oui.

Le solliciteur général dit que l'an dernier les libéraux ont accusé les conservateurs canadiens-français d'être "traîtres à leur race" en ne respectant pas les droits de la langue française. Ils dénoncent maintenant le gouvernement qui est en train de faire pour la langue française quelque chose que les libéraux n'ont pas fait pendant les neuf années qu'ils ont été au pouvoir.

M. Dubois (libéral, Nicolet): Les traducteurs sont soumis à un régime d'esclaves. Ils doivent travailler de nuit.

M. Dupré répond que le travail de nuit est nécessaire par les circonstances. Le travail de traduction ne peut commencer avant que le texte anglais ait été composé à l'imprimerie nationale. Le régime de la centralisation ne fait que d'être établi. Il n'en est pas moins vrai que la simultanéité de publication a été obtenue dans une large mesure. On est loin des jours du passé. Les résultats obtenus déjà par le secrétaire d'Etat, c'est la vengeance des conservateurs canadiens-français.

Les libéraux ont la spécialité de lancer des débats de ce genre. Les conservateurs n'ont qu'à les laisser faire.

Obstruction dit M. Woodsworth

M. Woodsworth dit que ce débat n'intéresse pas les gens de son groupe. Ils n'y voient qu'un moyen d'obstruction de la part des libéraux. Ce que veulent les gens de la Gécéeffe, ce sont les mesures de réformes du gouvernement.

Le ministre des Finances, M. Rhodes, dit qu'il n'était pas au fait que le budget des dépenses n'était pas imprimé en français. Information prise, la publication française sera prête demain. Il n'insiste pas en attendant pour que la Chambre étudie les crédits.

E. B.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, no 12843, Salomon St-Jacques, demandeur, vs P.-B. Desrochers, Eurp. défendeur. Le 8 jour de février, 1935, à 11 heures de l'après-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au no 456 rue Sainte-Catherine est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, compteur, "show cases", tables, chaises, etc. Conditions: argent comptant. H. Mayrand, H.C.S. Montréal, 30 janvier 1935.

Le procès de Rahard

Cet ancien prêtre catholique, maintenant pasteur de l'Eglise anglicane canadienne-française, est accusé de libelle blasphématoire contre l'Eglise catholique romaine

Victor Rahard, âgé de 54 ans, domicilié à 1849 rue Sherbrooke est, ancien prêtre catholique, aujourd'hui ministre de l'Eglise anglicane canadienne-française, située sur la rue Sherbrooke, à l'angle de la rue Cartier, subit son procès pour libelle blasphématoire devant le juge en chef Gustave Perrault.

Accusé d'avoir commis un libelle blasphématoire en affichant, le 12 août 1933, un placard sur lequel il était question de la messe, de l'Eglise et des prêtres catholiques romains, arrêté sur mandat par un détective de la Sûreté provinciale le 18 janvier 1934, le révérend Victor Rahard se voyait condamner par le juge J.-O. Lacroix à subir son procès pour libelle blasphématoire aux Assises, au terme de mai dernier. Aux Assises, son procureur, Me A. H. Tanner, a présenté une motion de non-lieu que le juge Charles-A. Wilson a rejetée après que le juge Fabbre-Surveyer, de son côté, eut renvoyé la motion pour défaut de certiorari qu'il avait présentée en Cour supérieure. Devant la décision du juge Wilson, le procureur de M. Rahard a opté, c'était son privilège, pour un procès devant un juge seul.

M. Rahard est maintenant devant le juge Perrault pour répondre à l'accusation d'avoir publié sur le placard, à la porte de son église, un écrit qui constitue, d'après la Couronne, un libelle blasphématoire. Le placard dit en résumé: Les prêtres catholiques romains, en célébrant la messe, non seulement vendent le Christ, mais le tuent chaque fois, ce que n'a pas fait Judas, qui s'est contenté de le vendre, et une seule fois. Les sacrements de l'Eglise de Rome ne valent rien. Ils ont été établis pour enrichir la "boutique" (l'Eglise de Rome).

Me Gérard Fautoux, qui représente la Couronne, étaye ses prétentions sur l'article 98 du Code criminel pour soutenir que Rahard, en publiant ce qu'il a écrit au sujet de l'Eglise catholique romaine, a commis un libelle blasphématoire. En commentant cet article et en citant de la jurisprudence, Me Fautoux a soutenu que l'on peut exprimer en toute liberté une opinion religieuse sans tomber sous le coup de la loi, mais que l'on tombe sous le coup d'un crime de libelle blasphématoire dès que l'on exprime cette opinion en se servant de termes de nature à blesser, à scandaliser, à choquer ceux qui ne partagent pas notre opinion. Il a encore dit que Rahard pourrait tenir ou afficher à l'intérieur de l'église ou il est pasteur des propos commodes ceux que l'on peut lire sur le placard affiché à la porte, parce qu'alors il ne blesserait pas ceux qui ne partagent pas ses idées, si l'on présume que ceux qui fréquentent l'église anglicane qu'il dessert partagent les façons de voir de leur ministre.

Le procureur de Rahard soutient que son client n'a pas commis le crime de libelle blasphématoire qu'on lui reproche en affichant le fameux placard qui ne contient que la doctrine de l'Eglise anglicane. Aussi a-t-il commencé hier après-midi en disant: "C'est la première fois dans l'Empire britannique qu'un ministre de l'Eglise anglicane est accusé de libelle blasphématoire pour avoir enseigné la doctrine de l'Eglise d'Angleterre et d'avoir blessé dans leur foi, en enseignant cette doctrine, des sujets britanniques, des catholiques romains. On ne peut pas blâmer M. Rahard de prêcher précisément ce que prescrit une religion qui a pour chef suprême le roi George V, à qui tous ses sujets doivent respect et obéissance."

Me Fautoux a répliqué que la loi qui reflète la volonté du roi d'Angleterre, commande d'abord et avant tout à tous les sujets britanniques de voir à ne pas troubler l'ordre public, la paix du roi. Il a ajouté qu'en agissant comme il l'a fait, dans des circonstances particulières, parce qu'il a affiché à la porte de l'église, dans une ville où la majorité de la population est catholique romaine, dans un milieu essentiellement catholique romain, un écrit où se liaient des paroles blessantes à l'endroit de la majorité de la population, M. Rahard a bel et bien commis l'offense qu'on lui reproche.

Comme Me Fautoux signalait au

Une fabrication d'une maison canadienne et indépendante
Cigarette GRADS
Le comble du bon goût
L.-O. GROTHE LIMITEE — MONTREAL

Le train de l'homme d'affaires
SERVICE DIRECT à NEW YORK
PHILADELPHIE-BALTIMORE WASHINGTON
Le WASHINGTONIAN
Départ de la gare Bonaventure, Montréal.
TOUS LES SOIRS A 8.20
Arrivée à New-York à 7.50 A.M.
(Gare Pennsylvania)
Wagon du type Club aussi confortable que votre propre vivier. Wagons-lits avec cabines, chambres (chambres simples—deux couchettes superposées) et wagon-restaurant.
Service direct... et vous arrivez de bonne heure à New-York.
Correspondances commodes pour Atlantic City, la Floride et toutes les stations du sud.
Pour renseignements, billets et location de couchettes, adressez-vous à la gare Bonaventure ou au bureau du Canadian National Railways, rue Saint-Jacques, M.A. 4731.

La crise semble finie pour la librairie

Pour la troisième fois en un mois nous sommes obligés de prévenir notre aimable clientèle qu'il nous est impossible de remplir immédiatement les commandes pour certains ouvrages qui se sont vendus beaucoup plus rapidement que nous prévisions. Ces deux ouvrages sont L'HISTOIRE SAINE de Franc-Nohain et L'ADOLESCENT AUTOUR DE L'AGE INGRAT. Editions Mariage et Famille. Nous avons câblé en Europe et de réception des copies nous remplirons les commandes forcement différées. Nous prions les intéressés de nous excuser et nous sommes sûrs qu'ils se réjouiront avec nous de l'amélioration sensible des affaires du Service de Librairie puisqu'ils y ont une large part.

Me Fautoux a répliqué que la loi qui reflète la volonté du roi d'Angleterre, commande d'abord et avant tout à tous les sujets britanniques de voir à ne pas troubler l'ordre public, la paix du roi. Il a ajouté qu'en agissant comme il l'a fait, dans des circonstances particulières, parce qu'il a affiché à la porte de l'église, dans une ville où la majorité de la population est catholique romaine, dans un milieu essentiellement catholique romain, un écrit où se liaient des paroles blessantes à l'endroit de la majorité de la population, M. Rahard a bel et bien commis l'offense qu'on lui reproche.

'Le nom dans le bronze'

Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au *Devoir*, un dollar franco, ou chez l'auteur, 163 rue Mackay, Ottawa

CITOYENS!
Mettez fin au GASPILLAGE de votre Argent!
VOS taxes, qui n'ont cessé d'augmenter, ont été englouties par les diverses administrations qui se sont succédé à l'hôtel de ville.
NE VOUS ILLUSIONNEZ PAS!
Les citoyens qui ne reçoivent jamais de compte de taxes s'imaginent peut-être qu'ils ne paient pas de taxes, mais qu'ils se détrompent. Tout le monde paie des taxes. VOUS en payez chaque fois que vous dépensez un-dollar. Le propriétaire paie des taxes, qu'il se fait cependant rembourser par le locataire. Les fabricants et les marchands ajoutent les taxes aux prix de leurs marchandises. C'est sur VOUS en définitive que retombe le fardeau des taxes, puisque vous payez plus cher les choses nécessaires à la vie.
DEMANDEZ QU'ON AGISSE!
Faites voir à la Législature provinciale la nécessité immédiate d'une bonne administration pour Montréal.
En 1921 la dette consolidée de Montréal était de \$119,312,000
En 1934 la dette consolidée de Montréal était de \$255,789,000
Plus les emprunts de banque de \$27,029,000
Depuis 1921 la dette consolidée s'est accrue de 115%, bien que la population n'ait augmenté que de 50%.
Les dépenses pour le secours direct s'élevaient à 5% seulement de la dette.
LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL
THE MONTREAL BOARD OF TRADE
THE MONTREAL JUNIOR BOARD OF TRADE

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 31 janvier 1935. Saint Pierre Noël, double. Lever du soleil, 7 h. 25. Coucher du soleil, 5 h. 01. Lever de la lune, 3 h. 07. Nouv. Lune, le 5, à 9 h. 25m. du matin. Premier quart, le 11, à 4 h. 1m. du soir. Pleine lune, le 19, à 10 h. 30 m. du matin. Dernier quart, le 27, à 3 h. 5 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

DEMAIN

MOINS FROID. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 15. Minimum aujourd'hui 18. Même date l'an dernier, 22 sous zéro. BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.65, 11 h. a.m. 30.70, midi 30.71. Chiffres fournis par le station L.-R. de Montréal, 1510, St-Denis, Montréal.

Le gouvernement provincial a reçu \$3,816,331 de la Commission des liqueurs

La Commission a apposé des timbres pour une somme de \$317,161, du 1er juillet 1933 au 1er juillet 1934

Québec, 30 (D.N.C.) — Depuis le 1er juillet 1933, jusqu'au 1er juillet 1934, le gouvernement a reçu de la Commission des liqueurs, la somme de \$3,816,331 dont \$2,500,000 le 30 juin, soit la veuille où l'on ferme les livres de comptabilité de la province pour établir le surplus ou le déficit du gouvernement provincial.

Au cours de la même période, la Commission des liqueurs a apposé 3,827,742 timbres sur les bouteilles d'alcool, soit pour une somme de \$317,161.

Terrains améliorés

M. L.-A. Taschereau, premier ministre, a déclaré hier qu'il y avait au 31 décembre 1933, 9,193,000 acres de terrains améliorés dans la province, dans les municipalités rurales, et 59,542 acres dans les municipalités urbaines.

Les faillites

Au cours des 11 premiers mois de 1934, il y a eu dans la province

de Québec, 712 faillites, dont 102 faillites de fabricants, 377 de négociants et 1 faillite de cultivateur. On sait que les cultivateurs n'ont plus droit de faire faillite d'eux-mêmes dans la province de Québec.

Primes de colonisation

Le ministère de la colonisation a payé, au cours de l'année fiscale commencée le 1er juillet 1933, et terminée au 30 juin 1934, les sommes suivantes en primes: \$380,644 en primes d'abatits et \$124,356 en primes de labours, soit un total de \$505,000.

Finances provinciales

Au cours des six premiers mois de l'exercice en cours, soit depuis le 1er juillet, 1934, le gouvernement a dépensé en argent la somme de \$20,316,171. En plus, à la fin des six mois, le gouvernement avait émis des mandats autorisés mais impayés pour \$3,337,692. Par contre la recette avait été de \$15,414,268.

Le congrès eucharistique de Strasbourg

Paris, 30. (C.P.-Havas) — Sous la présidence de Mgr Audouin, évêque de Blois, et en présence de Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, le comité national des Congrès Eucharistiques a tenu à Paris une assemblée générale extraordinaire pour traiter le sujet général du prochain congrès national, qui se tiendra à Strasbourg du 17 au 21 juillet.

Neuf Chinois condamnés

La bagarre qui a éclaté, le 14 décembre 1933, entre deux groupes politiques chinois dans le quartier chinois de Montréal a eu ses dernières répercussions ce matin devant le juge Mout, qui a condamné les Chinois trouvés coupables d'agression et de trouble à l'ordre public.

A la mémoire du juge Coderre

En Cour de pratique, ce matin, M. le sénateur André Fautoux, bâtonnier du Barreau de Montréal, a demandé de suspendre pendant quelques minutes les procédures, par respect pour la mémoire du juge Coderre, décédé hier. Il en a profité pour exprimer à la famille du défunt les condoléances du Barreau.

Une note de \$1,106,000

Montréal a envoyé à Québec une facture de \$1,106,000 pour secours de septembre. On ne sait pas encore ce que Montréal recevra; elle réclame les deux-tiers du montant; jusqu'au 31 août Ottawa et Québec payaient chacun un tiers, mais depuis Ottawa a limité à \$600,000 puis à \$500,000 sa contribution pour le Québec.

L'enquête sur les prix

ELLE SE TERMINERA PROBABLEMENT AUJOURD'HUI

Ottawa, 30. (S.P.C.) — La commission d'enquête sur les prix terminera probablement aujourd'hui sa session publique. Elle s'occupera ensuite de la rédaction du rapport qu'elle doit fournir au ministre du commerce, M. R. B. Hanson.

Hier, la commission a entendu le président du conseil national des recherches scientifiques, M. H. M. Tory, dire que des analyses de produits alimentaires ont décelé de nombreuses fraudes, puis préconiser l'uniformisation des contenants et l'adoption de mesures pour assurer une indication véridique des contenus. Elle a aussi entendu M. W. C. Godd, président de la "Canadian Co-operative Union", préconiser le copératisme de consommation comme moyen de remédier à une partie des maux que l'enquête a décelés.

La vente des liqueurs dans les hôtelleries

Québec, 30. (D.N.C.) — Une délégation de l'Association des hôteliers de la campagne est venue à Québec pour rencontrer le premier ministre et ses collègues. Elle demande que le gouvernement autorise les hôteliers à garder un stock de liqueurs avec la permission de les vendre à la bouteille. Il est entendu que les liqueurs seront achetées aux magasins de la Commission des liqueurs.

La manifestation communiste

Cet avant-midi M. Houde a communiqué avec le directeur de la police au sujet de la manifestation que les communistes ont projetée pour cet après-midi; ils voulaient se rendre à l'hôtel de ville à 1 heure 30. M. Dufresne a répondu au maire que les points de rassemblement seront surveillés et que la police a pris les mesures nécessaires pour que les communistes ne puissent paraître.

Une journaliste disparaît

Mme Geneviève Lipsitt-Skinner, du Montreal Star, est morte, hier soir, à l'hôpital Royal Victoria, à l'âge de 48 ans. Mme Skinner laisse son père, M. Robert Lipsitt, de Toronto, et un frère, M. Robert W. Lipsitt, correspondant du Toronto Star à Ottawa.

Nouvel échec pour Roosevelt

Le Sénat repousse la demande du président de ratifier le protocole pour l'adhésion des Etats-Unis au tribunal international

Washington, 30. (S.P.A.) — Le Sénat a repoussé la demande que le président Roosevelt lui avait faite de ratifier le protocole pour l'adhésion des Etats-Unis à la Cour permanente de justice internationale. Pour ratifier le protocole, il fallait l'assentiment des deux tiers des sénateurs présents. Or, sur 88 sénateurs présents, 52 se sont prononcés en faveur de la ratification. C'est donc par 7 voix que la ratification a été rejetée.

C'est le troisième échec important que le Sénat inflige au président Roosevelt. Les deux précédents, qui ont eu lieu l'année dernière, sont le rejet du traité conclu avec le Canada pour l'exploitation de la houille blanche du St-Laurent et l'adoption, malgré l'application du veto présidentiel, d'un projet de loi relatif aux allocations des anciens combattants.

Pour obtenir la ratification du protocole, M. Roosevelt avait dit au Sénat, dans un message extraordinaire, que ce serait mettre le poids des Etats-Unis dans le plateau de la paix mondiale. Peu de temps avant le vote, il avait eu un entretien avec quatre sénateurs qui passaient pour hésiter à accepter sa demande de ratification.

Le sénateur démocrate Robinson, qui a dirigé la lutte en faveur de la ratification, attribue l'échec présidentiel en une grande mesure à une campagne d'opposition à laquelle a participé le R. P. Coughlin, de Detroit. Le R. P. Coughlin a obtenu que 40,000 télégrammes fussent envoyés aux sénateurs pour les amener à voter contre le projet. La thèse du R. P. Coughlin se résume ainsi: les Etats-Unis doivent se tenir éloignés des complications de l'étranger et des haines européennes.

Ordinations à la basilique

Samedi prochain

Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, confèrera les ordres mineurs et le sacerdoce à plusieurs séminaristes et religieux samedi matin, à 7 h., à la basilique-cathédrale.

À la prêtrise: William Fraser, du diocèse de Prince-Albert; Théodore Blanchard, Harold Breen, René Beaudry, Charles Grégoire, Thomas Hennessey, Bernard Hogan, Hector Léger, Romeo Quenneville, Yvan Whelby, tous de la congrégation de Sainte-Croix; Anatole Sylvestre, de la congrégation du Saint-Sacrement.

Aux premiers ordres mineurs: Jean Morrisette, du diocèse Helena; André Douville, jésuite.

Bulletin météorologique

Toronto, 30 (S.P.C.) — Hier, il a fait beau et doux dans l'Ouest; il a neigé dans plusieurs régions des provinces Maritimes. Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain: bassin de l'Outaouais et du haut St-Laurent: vent de l'est et du sud, moins froid; nord-ouest et lac Saint-Jean: assez beau, moins froid, probablement de la neige; bassin du bas St-Laurent: beau, moins froid; rive nord, golfe et baie de Chaleur: fort vent du nord-ouest, beaucoup de neige.

Ni taxe sur les ventes, ni taxe sur le revenu

Le gouvernement provincial refuse ces taxes à Montréal — Une taxe provinciale sur les ventes

Québec, 30. (D.N.C.) — Nous apprenons de source très autorisée que le gouvernement provincial ne permettra pas à la ville de Montréal d'imposer une taxe de vente ni dans Montréal ni dans la région métropolitaine.

Il refusera également de permettre la taxe sur le revenu. On estime que si Montréal impose ces deux taxes elle chassera un grand nombre d'agences. On allègue notamment le cas des bureaux situés à Montréal lorsque les fabricants sont situés dans le reste de la province, ou en Ontario, ou ailleurs. Le premier effet de la taxe sur le revenu serait de chasser ces agences, qui iraient s'établir à Longueuil, St-Lambert, etc.

Quant à la taxe de vente elle mettra les marchands de Montréal dans une situation inférieure.

Par contre, on dit couramment que le gouvernement provincial songe de plus en plus sérieusement à imposer une taxe de vente de 1 pour cent dans toute la province, mais en établissant des exemptions sur la nourriture, les instruments aratoires, etc.

Le "Board of Trade"

Le maire Houde assermenté les nouveaux officiers

M. le maire Houde a ce matin, selon la coutume, assermenté les nouveaux officiers du Board of Trade: MM. J. Clinton Henderson, président; James L. Carson, 1er vice-président; J. W. Nicoll, 2e vice-président. Les membres du comité exécutif, M. l'échevin Trépanier et le greffier de la ville assistaient à la cérémonie.

La réunion d'hier

À la réunion annuelle du Board of Trade, hier, le président sortant, M. Magor, a déclaré que cette organisation n'a jamais voulu chasser les échevins actuels de l'hôtel de ville. Il est juste et convenable, a-t-il dit, que les échevins élus pour cela représentent les vues de leurs quartiers et personne n'a suggéré de se dispenser de leurs services. Tout ce que le Board of Trade désire c'est que dans l'administration des finances municipales provenant des taxes il y ait un système sain et efficace.

M. l'échevin Layton, membre du Board of Trade, a suggéré une conférence entre le conseil du Board of Trade et les échevins; M. Magor a répondu que ce serait au prochain conseil de l'organisation à étudier cette suggestion. Après avoir passé en revue la situation depuis un an, jusqu'à la seconde requête à Québec pour une commission administrative, M. Magor a ajouté qu'on n'a pas eu de nouvelles de cette requête, pas même un accusé de réception. Alors on a décidé de plaider l'affaire par des annonces. M. Magor a parlé assez longuement du sujet, et a cité le rapport Bradshaw sur la nécessité de réorganiser l'administration municipale.

Le travail du dimanche

Il reprend dans la grande industrie — Conclusions du congrès de la Ligue du dimanche

La Ligue du dimanche a expédié lundi, en une seule journée, suivant son habitude, le programme bien chargé de sa réunion générale annuelle. Des rapports, présentés par les comités diocésains de Québec, Montréal, Chicoutimi, Hull, Trois-Rivières et Sherbrooke, ont ressorti que si le précepte dominical est mieux observé en quelques régions grâce surtout au bon travail des inspecteurs, la reprise cependant des affaires dans la grande industrie a fait renaître des abus qui avaient presque complètement disparu. Ainsi le nettoyage et les réparations hebdomadaires dans les usines se font un peu partout, de plus en plus, le dimanche; il en est même où, comme l'a prouvé un procès récent, la production continue ce jour-là durant plusieurs heures.

La Ligue a décidé d'attirer l'attention du procureur général sur ces cas. Elle lui signalera aussi l'ouverture maintenant générale des théâtres et des cinémas le dimanche, contrairement aux prescriptions de la loi et elle demandera de nouveau: 1) l'abrogation de l'article 7 qui permet aux Juifs de travailler le dimanche; 2) la nomination d'inspecteurs pour les régions de l'Abitibi, de Chicoutimi et de Sherbrooke.

Le Comité central espère voir se former des comités régionaux dans les diocèses où il n'en existe pas encore. Il a recommandé à ceux qui sont déjà constitués une vigilance et une civilité constantes. D'eux surtout dépend l'efficacité de la Ligue.

Avant de se séparer, les délégués ont choisi les membres du comité central pour l'année 1935. Ce sont les mêmes que pour 1934: président, M. le juge Fabre-Survery; v.-prés., M. le juge C. E. Dorion; sec., M. Alphonse de la Rochelle; aumônier, le R. P. Archambault, S.J.; directeurs: le R.-col. Henri Desloisiers, M. le magistrat Roland Millar, M. Charles Bourgeois, m.p., M. J. E. Dubuc, m.p., M. Raoul Carignion, M. le magistrat Henri Lemay.

Ils n'iront pas à Ottawa

LA DELEGATION DES MAIRES EST CONTREMANDEE

Québec, 30 (D.N.C.) — L'Assemblée des maires de la province de Québec qui a eu lieu dans le mois de décembre avait décidé de nommer une délégation pour rencontrer M. R.-B. Bennett et le prier de se charger de cinquante pour cent des dépenses faites pour venir en aide aux chômeurs nécessiteux, comme avait résolu de le faire le gouvernement provincial, d'après la déclaration de M. L.-A. Taschereau. Sur la fin de décembre, M. Bennett avait laissé entendre qu'il ne pourrait pas recevoir la délégation avant les premiers jours de janvier. M. Bouchard, secrétaire-trésorier de l'Union des municipalités lui avait alors demandé par écrit de fixer une date pour l'entrevue projetée.

N'ayant pas reçu de réponse à sa lettre, M. Bouchard a télégraphié hier à M. Bennett et voici la réponse qu'il vient de recevoir par télexgramme. "M. T. D. Bouchard, secrétaire-trésorier de l'Union des municipalités de la province de Québec. "Le contact entre le gouvernement fédéral et les municipalités est fait par l'entremise des gouvernements provinciaux. Nous avons décidé que toute représentation

L'accord britannico-indien

L'Assemblée législative de la Nouvelle-Delhi le rejette

NOUVELLE-DELHI, 30 (S.P.C. et Reuters) — Par 66 voix contre 58, l'Assemblée législative a rejeté aujourd'hui le nouvel accord commercial négocié par le gouvernement des Indes et celui de la Grande-Bretagne. L'accord sera néanmoins ratifié, grâce au pouvoir prépondérant du vice-roi.

Les partisans du gouvernement affirment que l'accord est simplement une formulation de pratiques fiscales gouvernementales qui ont été suivies depuis quelques années, avec l'approbation de l'Assemblée. Des porte-parole du congrès panindien et d'autres groupes oppositionnistes répondent qu'un gouvernement arbitraire a imposé aux Indes l'accord en question et que cet accord fait obstacle aux négociations des Indes avec d'autres pays, au point de vue commerce.

Le nouvel accord procure aux Indes, en matière d'acier, de fer et de coton, le régime que les accords d'Ottawa établissent pour les autres dominions. Il stipule que les industries indiennes ne bénéficieront de la protection douanière que dans la mesure qu'il faut pour assurer aux produits indiens des prix de vente justes, eu égard à ceux des produits importés.

LONDRES, 30 (S.P.C.) — Dans le monde gouvernemental on dit que rien dans l'accord britannico-indien n'a besoin de l'approbation de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Delhi.

Le droit de visite des logements à louer

Le docteur Poulin proposera que la loi de 30 jours s'applique, quelles que soient les dispositions des baux, à partir de février 1936

QUEBEC, 30 (D.N.C.) — Le docteur Ernest Poulin a l'intention de présenter un bill pour amender la loi qu'il a fait adopter l'an dernier quant aux visites des logements à louer. La loi qu'il a fait adopter décreta que la visite des logements à louer n'est permise que dans les trente jours qui précèdent l'expiration du bail, à moins que le bail ne porte d'autres conditions.

Or tous les baux comportent la clause du droit de visite de trois mois avant l'expiration du bail. M. Poulin veut que la loi de la visite de trente jours s'applique, quelles que soient les dispositions des baux, à partir du mois de février 1936, ce qui donnera un an de délai.

L'affaire Stavisky et Pressard

PARIS, 30 (S.P.C.-Havas) — La commission parlementaire chargée d'enquêter sur l'affaire Stavisky déclare aujourd'hui qu'elle désire faire cesser les rumeurs qui ont lié à la mort du célèbre escroc à celle du conseiller Prince le nom de l'ex-procureur de la république Georges Pressard, décédé subitement hier. Elle formule une "énergique réprobation" contre les auteurs des attaques dont M. Pressard a été l'objet.

des municipalités doit d'abord être faite aux gouvernements provinciaux et ces derniers, après enquête, doivent faire les représentations qu'ils jugeront utiles au gouvernement fédéral. Je regrette le retard apporté à vous communiquer ce renseignement, car j'étais sous l'impression qu'un message vous avait été envoyé à cet effet". (signé) R. B. BENNETT. La délégation des maires est donc contremandée et M. Bouchard doit en aviser incessamment ceux qui devaient en faire partie.

Le procès Hauptmann

Flemington (New-Jersey), 30 (S. P. A.). — Mme Hauptmann a affirmé que son mari était avec elle le soir de l'enlèvement du bébé Lindbergh.

Mort du R. P. Roger, O.F.M.

Les Trois-Rivières, 30.—Le R. P. Roger, O.F.M., est décédé, hier après-midi, au couvent franciscain St-Antoine, Trois-Rivières, des suites d'une pleurésie aiguë. Il était âgé de 32 ans. Il était prêtre depuis cinq ans et faisait partie de la communauté des Franciscains depuis 10 ans. Le R. P. Roger (Hervé Dupuis) était né à Maskinonge, de feu Joseph-Victor Dupuis et d'Anna Carlier. Il fit ses études au Collège Sé-

LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FAITS ET OPINIONS

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Où en sommes-nous avec la production agricole dans Québec?

M. le rédacteur, La politique de retour à la terre, lancée par le gouvernement provincial, suscite des commentaires très variés, un peu partout. On s'accorde généralement pour en admettre l'utilité, voire la nécessité, mais on argue surtout sur la manière dont le mouvement s'accomplit. Mon but n'est ni de critiquer ni d'approuver tel ou tel aspect du retour à la terre. Seulement, en parcourant les statistiques agricoles officielles de la province, j'ai fait une importante constatation. En comparant les chiffres de production sur une période de plusieurs années, j'ai pu me rendre compte que depuis dix ans, dans le cas de certaines cultures, nous avions rétrogradé de manière inquiétante. Alors que la population, loin de diminuer, augmentait au contraire de quelques centaines de mille âmes, la superficie totale ensemencée de notre sol, ainsi que notre production agricole, diminuaient d'importance.

Prenez par exemple l'industrie du lin, qui, bien dirigée, et pour laquelle on se donnerait la peine de trouver un marché, serait susceptible de rapporter de jolis bénéfices. Un industriel me disait dernièrement que si on cultivait le lin en quantité raisonnable, chez nous, il se faisait fort de trouver un débouché pour toute la production. Malheureusement, si l'on récoltait 99 mille boisseaux de lin en 1921, on n'en récolte plus que 14 mille ces dernières années, et les acres ensemencées pour la même culture ont baissé de 8,641 à 1,409. Voilà qui est lamentablement cloquent. "Si l'on s'agissait que du lin, on pourrait dire que ce produit a été remplacé par un autre sur le marché, par le coton, par exemple, et qu'il ne faut pas s'alarmer outre mesure. Mais non! Le recul est général. En 1921, on ensemencait 29,300 acres de luzerne. Les derniers chiffres mentionnent 13,400. Le maïs fourrageur, lui, n'est plus cultivé que sur 23,000 acres de sol quand il l'a déjà été sur 120,592! Quant à la superficie ensemencée de foin et de trèfle, elle a diminué de près d'un million d'acres! Toutes les cultures mentionnées dans les statistiques agricoles ont subi un recul, sans une seule exception. Le blé du printemps, l'avoine, l'orge, le seigle, les pois, les fèves, le sarrasin, le maïs à grain, les grains mélangés (diminution de 69,245 acres), les pommes de terre, les navets et les betteraves, tous ces produits sont cultivés sur une superficie moindre. Au total, dans la

seule province de Québec, la superficie cultivée a diminué de plus d'un million et demi d'acres, dans l'espace de deux ans. La consommation de certains produits ne peut pas être moindre. Alors? Alors, on achète en dehors de la province. Et que font nos cultivateurs, là-dedans? Que font-ils sur leurs fermes? Mais les fermes aussi ont diminué. Et considérablement. Dans la province de Québec toujours, il y en a 2,748, déboisées et essouchées en totalité ou en partie, déjà ensemencées, mais qui sont aujourd'hui vacantes ou abandonnées. Le cadre de cet article ne me permet pas de donner ce que j'en crois être la raison de cet état de choses, mais, il faut bien constater, n'est-ce pas, que le retour à la terre est en quelque sorte une réparation, une amende honorable à l'adresse du sol. Peut-être a-t-on peur, tout simplement, d'être à la merci d'une province voisine pour certains produits. Alors, on renvoie à la terre les fils d'anciens cultivateurs et d'anciens cultivateurs même devenus citadins. On envoie à la culture du sol des citadins qui n'ont jamais vu une terre, mais, pour quelque obscure raison que j'ignore, on semble oublier qu'il y a près de 3,000 fermes abandonnées dans la province de Québec, et que ces fermes-là pourraient faire beaucoup plus pour notre prestige agricole, si elles produisaient de nouveau, que toutes les terres incultes de la Rivière-Solitaire. Et qui ne veut pas dire qu'on ne pourrait pas envoyer de colons par là, mais

à condition de s'être emparé de nouveau du sol abandonné. Demetrios BARIL, avocat, 4 Notre-Dame est, Ch. 801, Montréal, P.Q.

Les études à la maison

Montréal, 24 janvier 1935. Monsieur L. D., Le Devoir, Montréal. Monsieur,

Je viens de lire votre article "Les études à la maison" et par ce que vous y dites, je conclus que vous êtes père de famille avec enfants fréquentant l'école. À toute votre argumentation j'ajouterais celle-ci: Si mon information est exacte il n'y a pas de devoirs pour les enfants des écoles protestantes. Et les enfants protestants sont-ils plus intelligents que les Canadiens français pour qu'on les dispense des études à la maison? Or, bien, sont-ils moins instruits quand ils ont fini leurs études? Si l'on ne juge de cela par le nombre de postes importants occupés par les Anglais dans ce pays, il est permis d'en douter. De toute façon, croyez bien que si l'on décidait de régler cette question par un vote des parents, plus d'un quartier, à l'instar d'un certain vote politique encore assez récent, donnerait un vote négatif de 100%.

Et aux parents aussi. Bien à vous, A. A. Rosemont.

Si vous voulez vous rendre compte de ma conviction, tenez de vous imaginer tous les efforts qu'il m'a fallu faire, pour vous écrire une lettre comme celle-ci. A. A.

Réflexions sur notre industrie

De la confection pour dames

REMEDES ET RESULTATS (Droits de reproduction réservés) L'achat chez nous, jusqu'ici suggéré comme solution à nos maux économiques, serait-il d'une efficacité douteuse dans l'industrie de vêtements pour dames? L'acheteur doit actuellement se pourvoir ailleurs que chez nous. Oser proposer un champ d'opération si jalousement gardé par les concurrents bien agissants serait peut-être téméraire. Irons-nous augmenter le nombre des manufactures déjà considérable de cette industrie? Quelle chance de survie aurons-nous? En 1931, malgré le ralentissement général des affaires, seize nouveaux établissements vinrent s'ajouter aux 455 en opération durant 1930. Pourquoi n'y avait-il pas un, plusieurs des nôtres parmi les nouveaux venus? On a sans doute craint de ne pas avoir le capital nécessaire pour se lancer dans la confection pour da-

mes. Et en 1931, la moyenne de capital représenté par chaque établissement était de \$45,501, l'augmentation de 16 unités se réalisant malgré une réduction dans les capitaux globaux de \$2,001,458. Il resta alors, après avoir soldé les salaires et gages, les matières premières, \$23,184,797 pour rémunérer un capital de \$21,430,983. Un rendement de 8% sur le capital laissait \$6,452,124 pour faire face aux frais généraux de l'industrie. Semblables résultats devraient attirer notre capital dans une industrie où il aurait tout à gagner avec un marché de 850,000 consommateurs. Notre main-d'oeuvre pourrait en bénéficier. Les nôtres travaillant au succès d'une industrie passée aux mains de nos concurrents pourraient s'assurer un avenir plus stable et plus brillant, tout en permettant à notre groupe ethnique de conserver une partie substantielle de ses \$15,943,389 versés ailleurs en 1931. Evidemment nous ne pourrions remonter la côte aussi vite que nous l'avons descendue. C'est un travail de longue haleine chez le producteur comme chez le consommateur il faudra un effort de tous les instants. En somme-nous incapables? N'avons-nous pas, accumulés au pied du mur, bataillé pendant des années pour gagner la reconnaissance de nos droits politiques et autres? Si nous jetons un coup d'oeil sur notre situation à l'époque de la Cession, nous constaterons qu'en 1760, tout comme aujourd'hui dans l'in-

industrie du vêtement, nous avions en principe tous les droits et toutes les libertés. Quel chemin n'avons-nous pas parcouru depuis! Cet exemple de nos pères n'est-il pas le stimulant dont nous avons besoin pour parachever dans le domaine économique, ce que nous avons accompli au point de vue politique? Nos ancêtres, individuellement et en bloc, avaient résolu de ne laisser passer aucune circonstance pour consolider leur position. L'union des efforts vers un but commun et vital, secondée par la persévérance, nous a donné un résultat inespéré par les plus optimistes d'alors. L'achat chez nous, pratiqué individuellement et en bloc, est le moyen permettant d'utiliser chaque occasion pour la restauration de nos forces économiques. Le mot d'ordre: "Achetez chez nous" nous permettra d'atteindre le but légitime visé par tous, indispensable à la sauvegarde de nos conquêtes politiques et à l'expansion de notre influence en terre d'Amérique. Il nous faudra obtenir notre quota-part dans chacune des industries du pays, même celle de la confection, si nous voulons exercer l'ascendant que notre culture et notre force numérique nous réservent. Acheteons dès maintenant, chez les nôtres en attendant de pouvoir s'y procurer des robes et des costumes manufacturés par les nôtres grâce à notre capital et à nos initiatives. Albert NERVIENS

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mercredi, 30 janvier

Radio-Etats-Unis

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 860 kil.

4.00 p.m. Fédération nationale des étudiants... 4.15 p.m. Institut de musique Curtis...

WJZ — 395 m., 760 kil.

9.30 p.m. John McCormack, ténor du Metropolitan Opera...

Emission "Sweet Caporal"

8.00 p.m. CKAC, CHLP, CKCH, CHRC, CHCR... 8.15 Choeur Imperial, L'orchestre Henri Miro...

Emission J.-B. Lefebvre Ltee

8.30 p.m. CKAC, CKCO, CHRC, Orchestre sous la direction d'Edmond Trudel...

Judi, 31 janvier

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 860 kil.

2.30 p.m. L'Ecole américaine de l'air... 3.00 p.m. Armand Girard, basse...

WEAF — 454.3 m., 660 kil.

10.00 p.m. Orchestre Paul Whiteman, avec Helen Jepson, du Metropolitan Opera...

WJZ — 394.5 m., 760 kil.

6.35 p.m. Armand Girard, basse... 7.30 p.m. Le Temple de la Chanson...

Radio-Montreal

MERCREDI, 30 JANVIER CKRC — 329.7 m., 910 kil. 5.00 Bonjour, les amis...

CKAC — 411 m., 730 kil.

4.15 Emission du Curtis Institute of Music... 5.00 Les événements sociaux...

CFCP — 300 m., 600 kil.

4.30 L'orchestre civique de Rochester... 4.30 Fête de la radio...

CHLP — 266 m., 1120 kil.

4.55 Sommaire, heure, mélo-mélo... 5.00 Bourde des ouvriers du Canada...

JEUDI, 31 JANVIER

CRCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Bonjour, les amis! 5.15 Princesse Ceardas, de Kalman...

CKAC — 411 m., 730 kil.

2.00 Musique classique légère... 2.15 Chansons françaises...

10.30 Musique classique légère... 10.45 Chansons françaises...

11.55 Nouvelles... 12.00 Bourde des ouvriers du Canada...

CFCP — 300 m., 600 kil.

11.55 Nouvelles... 12.00 Bourde des ouvriers du Canada...

CHLP — 266 m., 1120 kil.

8.25 Sommaire, heure, culture physique... 9.15 Variétés françaises...

LONGUEURS D'ONDES DES POSTES, en mètres

Table with columns: Postes, Mètres, Kilocycles. Lists various radio stations and their frequencies.

POSTES DE LA C. C. M.

Table with columns: Provinces Maritimes, Kilocycles. Lists radio stations in the Maritimes.

Situation critique des propriétaires

UN VOEU DE L'ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES ET DES PROPRIETAIRES DU NORD

L'Association des Hommes d'Affaires et des Propriétaires du Nord a récemment adressé à M. R. B. Bennett...

Etant donné la situation extrêmement périlleuse dans laquelle se trouve la grande majorité des petits et moyens propriétaires...

Etant donné que cet état de choses n'est pas imputable spécialement à chacun d'eux...

Etant donné que cette situation engendre un découragement et un mécontentement susceptibles à eux seuls d'entraver toute amélioration des affaires...

De demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

Il est résolu:

1. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

2. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

3. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

4. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

5. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

6. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

7. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

8. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

9. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

10. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

11. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

12. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

13. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

14. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

15. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

16. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

17. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

18. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

19. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

20. Demander au Très Honorable Premier Ministre du Canada de vouloir bien étudier immédiatement les mesures législatives nécessaires...

Mort du juge Louis Coderre

Il avait été secrétaire d'Etat et ministre des Mines dans le cabinet Borden — Il était juge de la Cour supérieure depuis 1915

Le juge Louis Coderre, de la Cour supérieure de Montréal, ancien ministre du cabinet Borden, au titre de secrétaire d'Etat et de ministre des mines, est mort hier soir...

Il était âgé de 69 ans et était malade depuis plus d'un an. Il était né à Saint-Ours sur Richelieu le 1er novembre 1865...

Très versé dans le code municipal, il fut nommé chef du contentieux de la ville de Saint-Henri de 1896 à 1905...

Conservateur en politique, il fut candidat malheureux à la Législature de Québec en 1908...

Il fut élu député fédéral d'Hocheville en 1911 et fut nommé secrétaire d'Etat par sir Robert Borden le 29 octobre 1912...

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures 30, à l'église Saint-Jean-Baptiste...

Le Devoir offre à la famille ses plus vives condoléances.

Les syndicats catholiques

Ralliement des cordonniers. Ce soir, à lieu à l'école Chomedy de Maisonneuve...

Cercle Léon XIII. Jeudi soir à lieu l'assemblée régulière du Cercle Léon XIII...

Distributeurs de pain. Ce soir à lieu, à l'édifice des Syndicats catholiques l'assemblée du Syndicat des distributeurs de pain...

Tarif des annonces classifiées du "DEVOIR" Téléphone: Harbour 1241

A LOUER Rue Drolet, paroisse St-Alphonse, 4 pièces, moderne, cuisine fermée ensoleillée...

BUREAUX A LOUER à très bonnes conditions. S'adresser à 3 Notre-Dame est, chambre 6.

Bureau à louer Dentiste — 1203, rue Mont-Royal (coin nord-est, Chambrad) ler étage, 25 x 35, chauffage, site idéal, libre 1er mai, 1-2-36.

Maison à vendre Maison à deux logements, l'un de huit pièces et l'autre de trois pièces...

Reunion des anciens du collège Bourget La quinzième réunion annuelle des anciens de Bourget de la région de Montréal aura lieu mercredi soir...

Les ouvriers de la boulangerie Les membres du Syndicat des ouvriers de la boulangerie, section des distributeurs, auront une réunion ce soir, à 8 heures 15...

LA METHODE LA PLUS RAPIDE DE SOULAGER UN RHUME

Suivez les instructions pour soulager la douleur et le malaise presque instantanément

Quand vous aurez un rhume, rappelez-vous ce simple traitement illustré ici... prescrit aujourd'hui par les médecins de partout comme la méthode rapide, sûre.

Parce qu'Aspirin a la propriété de se dissoudre rapidement, Aspirin agit — presque instantanément.

Prenez simplement Aspirin et buvez beaucoup d'eau... toutes les 2 à 4 heures le premier jour — moins souvent ensuite...

Mais assurez-vous de bien avoir ASPIRIN. Il est fabriqué au Canada et tous les pharmaciens le vendent. Cherchez le nom Bayer en forme de croix sur chaque pastille Aspirin...

Faits divers

La loterie de l'U. de M.

Munis d'un mandat de perquisition, les détectives Forest, Rapin, Leduc et Bastien, de la Sûreté provinciale, ont fait une descente hier aux entrepôts de J.-B. Baillargeon...

Sévèrement blâmé Carmel Birtz, opérateur de cinéma licencié, a reçu une forte semonce, hier après-midi, en Cour de la commission des incendies...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

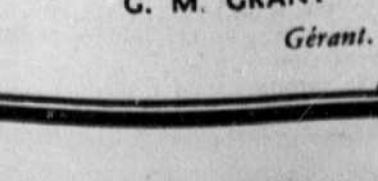
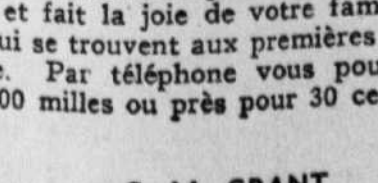
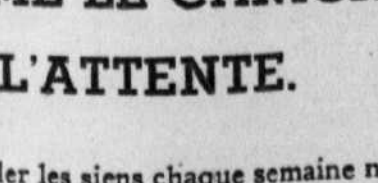
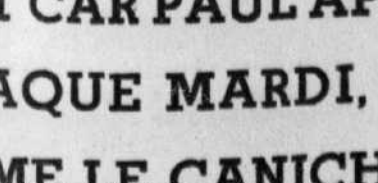
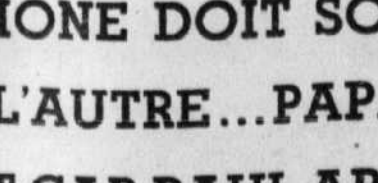
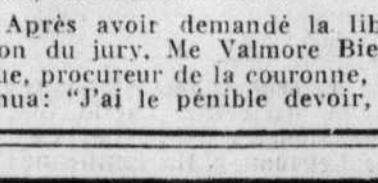
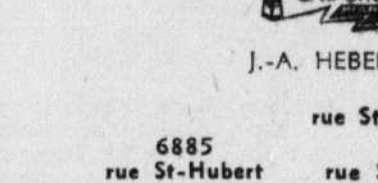
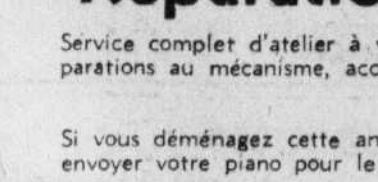
Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

LA METHODE LA PLUS RAPIDE DE SOULAGER UN RHUME



Suivez les instructions pour soulager la douleur et le malaise presque instantanément

Quand vous aurez un rhume, rappelez-vous ce simple traitement illustré ici... prescrit aujourd'hui par les médecins de partout comme la méthode rapide, sûre.

Parce qu'Aspirin a la propriété de se dissoudre rapidement, Aspirin agit — presque instantanément.

Prenez simplement Aspirin et buvez beaucoup d'eau... toutes les 2 à 4 heures le premier jour — moins souvent ensuite...

Mais assurez-vous de bien avoir ASPIRIN. Il est fabriqué au Canada et tous les pharmaciens le vendent. Cherchez le nom Bayer en forme de croix sur chaque pastille Aspirin...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

Enquête a révélé qu'il n'y avait pas eu d'explosion au cours de la représentation cinématographique chez M. Desmaréteau...

LES MAGASINS FASHION-CRAFT Lechasseur, limitée Maison essentiellement canadienne-française

concessionnaires des célèbres vêtements "Fashion-Craft" de fabrication canadienne-française

Réparation des Pianos Service complet d'atelier à vos ordres: refinissage de la caisse, réparations au mécanisme, accordage, etc.

LINDSAYS J.-A. HEBERT, Prés. et Gér. Gén. 1112 rue Ste-Catherine ouest

RENT EN COUR POUR RENDRE LEUR VERTICIEL PAR LA BOUCHE DE LEUR PRESIDENT, M. EDOUARD BARIL.

LE TELEPHONE DOIT SONNER D'UNE MINUTE A L'AUTRE... PAPA ET MAMAN LE SAVENT CAR PAUL APPELE DE LA VILLE CHAQUE MARDI, A 8.30... MEME LE CANICHE EST DANS L'ATTENTE.

LE TELEPHONE DOIT SONNER D'UNE MINUTE A L'AUTRE... PAPA ET MAMAN LE SAVENT CAR PAUL APPELE DE LA VILLE CHAQUE MARDI, A 8.30... MEME LE CANICHE EST DANS L'ATTENTE.

LE TELEPHONE DOIT SONNER D'UNE MINUTE A L'AUTRE... PAPA ET MAMAN LE SAVENT CAR PAUL APPELE DE LA VILLE CHAQUE MARDI, A 8.30... MEME LE CANICHE EST DANS L'ATTENTE.

LE TELEPHONE DOIT SONNER D'UNE MINUTE A L'AUTRE... PAPA ET MAMAN LE SAVENT CAR PAUL APPELE DE LA VILLE CHAQUE MARDI, A 8.30... MEME LE CANICHE EST DANS L'ATTENTE.

LE TELEPHONE DOIT SONNER D'UNE MINUTE A L'AUTRE... PAPA ET MAMAN LE SAVENT CAR PAUL APPELE DE LA VILLE CHAQUE MARDI, A 8.30... MEME LE CANICHE EST DANS L'ATTENTE.

LE TELEPHONE DOIT SONNER D'UNE MINUTE A L'AUTRE... PAPA ET MAMAN LE SAVENT CAR PAUL APPELE DE LA VILLE CHAQUE MARDI, A 8.30... MEME LE CANICHE EST DANS L'ATTENTE.

LE TELEPHONE DOIT SONNER D'UNE MINUTE A L'AUTRE... PAPA ET MAMAN LE SAVENT CAR PAUL APPELE DE LA VILLE CHAQUE MARDI, A 8.30... MEME LE CANICHE EST DANS L'ATTENTE.

LE TELEPHONE DOIT SONNER D'UNE MINUTE A L'AUTRE... PAPA ET MAMAN LE SAVENT CAR PAUL APPELE DE LA VILLE CHAQUE MARDI, A 8.30... MEME LE CANICHE EST DANS L'ATTENTE.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

Le bonheur en famille

Le bonheur en famille n'est pas l'œuvre du hasard, il y a d'abord le souverain Maître qui l'ordonne et le rend possible avec le concours des parents dont la volonté tend par tous les moyens vers ce but.

Quelle forteresse dans la vie que cet amour du père, de la mère et des enfants!

Architectes de notre destinée, nous avons le devoir de consolider en nous ces qualités fondamentales sans lesquelles il serait impossible de créer du bonheur.

En ces jours de tohu-bohu extérieur, par ce besoin de luxe, d'excellents, il devient de plus en plus difficile de garder dans nos familles l'atmosphère de sérénité qui est la base de tout bonheur.

Une mère de famille, qui toute sa vie, a créé du bonheur autour d'elle par sa vaillance enjouée, par son exactitude, par une bonté jamais lassée arrive avec l'âge à une beauté rayonnante. La force morale, sûre d'elle-même, apparaît dans les gestes, dans la sourire, dans les yeux surtout, qu'elle éclaire.

Le plus grand des peintres: Rembrandt, qui toute sa vie avait étudié sur les visages, la lente sculpture des traits de l'âme, ne s'y est pas trompé et c'est chez les vieillards qu'il a découvert la plus grande beauté. Il a su marquer la noblesse et la grandeur modelées sur le visage par une âme simple, sage et vaillante.

Les grands artistes n'ont jamais nié les tristesses de la vie mais ils ont gardé une paisible vision des choses et ont préféré peindre de beaux enfants, des héros pleins de force et de courage et des femmes belles et bonnes; pour peindre des scènes de bonheur, ils choisissaient toujours des scènes de famille, où le sourire des enfants illuminait leurs toiles.

Il existe une science du bonheur et elle vaut la peine d'être étudiée. Si nous ne la possédons pas, nous pouvons la conquérir. La patience des hommes a tiré la rose écarlate d'une ronce épineuse; elle a transformé des fruits acides et amers en pommes et en raisins succulents.

Il suffit de cultiver chaque jour son bon vouloir, de penser à faire la vie des siens plus douce, d'accomplir quelque petit acte de courage, en faisant, par exemple une commission pour sa mère ou à son soeur qu'on trouve même déraisonnable.

Il faut savoir saisir les occasions d'être bon, d'être juste, d'être charitable; il faut apprendre ce qu'est l'amour fraternel ou paternel ou conjugal qui fera naître les sentiments de tendresse, d'amitié, de justice et de charité.

Il faut combattre l'envie, la colère, la paresse pour que le plateau du bien l'emporte sur le mal.

Au moment d'aller prendre le train, si le bouton casse, si le lacet de soulier manque et si pour combler la manqué ton train, sois calme et amuse-toi de la comédie qu'ils donnent. Se fâcher n'y change rien et il faut profiter des contrariétés pour avancer dans la perfection et la perfection, c'est encore le chemin du bonheur... du bonheur en famille.

ALICE

Cérémonie religieuse

Saint-Hyacinthe, 30 (D. N. C.) — Une cérémonie de prise d'habit vient d'avoir lieu chez les RR. SS. de la Présentation-de-Marie, à la maison mère de la communauté.

M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, officiait, assisté de M. l'abbé Basile Benoit, chapelain de la maison, et du R. Frère Léandre, des Frères du Sacré-Coeur, de cette ville. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Basile Benoit, Assistant au chœur; M. le chanoine F.-A. Laroche, procureur à l'Évêché; M. les abbés Lucien Bernard, principal de l'École Normale de Saint-Hyacinthe; et Joseph Veilleux, du Séminaire de Sherbrooke.

Ont revêtu le saint habit de la communauté: Mlle Maria Brouillet, de Gardner, Mass.; Victorie Gamache, de Laurier, Manitoba; Catherine Wilick, de Duck Lake, Saskatchewan; Annette Choquette, de La Patrie; Emilie Gignac, de Woonsocket.

La vogue constante du "swagger"



ket, R.I.; Marguerite-Marie Fortin, de Cap-Saint-Ignace; Ada Poirier, de Berlin, N.H.; Lucille Bélanger, de St-Théodore d'Acton; Jeanne Aubry, de Farnham; Jeannette Giguère, de St-Denis-sur-Richelieu; Gabrielle St-Georges, de Fall-River, Mass.; Eugénie Jean, de St-Jean-de-Dieu de Témiscouata; Suzanne Ostiguy, de Marieville; Lucille Giguère, de St-Marcel; Lucille Lebrun, de Lebanon, N.H.; Emilienne Paradis, de Manchester, N.H.; Jeannette Denis, de Compton; Laurette Denis, de Compton; Anita Lambert, de Biddeford, Me; Gertrude Jabbert, de Lisbon, Me; Germaine Payeur, de Biddeford, Me; Olivine Dufault, de Saint-Christine; Rose L'Heureux, de Manchester, N.H.; Marie-Ange Sylvestre, de Saint-David d'Yamaska; Eloïse Hébert, de Saint-David d'Yamaska; Juliette Petit, de Valcourt.

La religion est une vie

Il y a les cérémonies religieuses, les obligations religieuses, la modeste instruction religieuse du catéchisme... il y a aussi la vie religieuse. Mais il y a encore la vie scolaire, la vie sociale, la vie familiale, la vie économique, la vie intellectuelle, la vie morale, la vie animale.

Les saints disent: "Tout pour Dieu!" Des chrétiens d'aujourd'hui: "Pour Dieu une petite part: la vie est si complexe!"

La logique est du côté des saints. Les petits enfants ont, eux aussi, une certaine logique; une logique de primitif, qui ne doit rien au raisonnement et s'appellerait aussi bien bon sens. Ne craignons-nous pas de les dérouter si nous leur faisons connaître Dieu, à l'image duquel leur âme a été créée, suprême privilège! Et si cependant nous laissons le tourbillon de la vie sans Dieu nous entraîner et eux avec nous?

Dieu, c'est un mot, ou plutôt une façon de parler. Dieu n'est pas Celui qu'on dit. Un si grand personnage se contenterait-il de si petits honneurs? Pouvons-nous tout lui offrir: courtes prières matin et soir, une demi-heure d'ennui à l'église chaque

dimanche, nous sommes quittes. Tout le reste de la vie se passe fort bien de Dieu. Entend-on jamais les grandes personnes parler de Lui ensemble? se demander s'il approuve les décisions prises, la conduite tenue?

Les enfants ne se font pas ces réflexions; elles se font en eux, dans leur inconscient; elles empêchent les pensées de foi de pénétrer dans leur âme, d'y pousser des racines.

"Le bon Dieu te voit", leur dit-on pour les inciter à la sagesse. Si Dieu voyait les enfants, ne verrait-il pas aussi maman, papa? Il ne semble pourtant pas que papa et maman vivent sous son regard.

Jésus est dans le Tabernacle. Jésus, le grand Ami? Alors, pourquoi passer sans cesse devant sa maison sans jamais y entrer pour un petit bonjour?

Jésus viendra dans ton cœur quand tu seras plus grand et que tu communieras. Et dans le cœur de papa, il ne veut pas venir?

Demande pardon au bon Dieu d'avoir été méchant, menteur; cela lui fait de la peine. Oh, les péchés des petits enfants font pleurer le bon Dieu; c'est pourquoi il ne faut pas mentir, se fâcher... Maman, c'est une autre affaire, elle ment, elle se fâche... son petit garçon ne la juge pas, maman a d'autorité, le droit de faire tout ce qu'elle fait, elle est sans reproche; mais, confusément, l'enfant sent que le règne des lois de Dieu s'arrête au-dessus de sa tête. Maman, on ne la voit pas à genoux, le soir, au pied de son lit; elle présente les pieds du pauvre Jésus crucifié à baiser à son enfant, elle ne l'embrasse pas elle-même. Souvent, elle n'a pas le temps, le dimanche, d'aller à la messe. De la confession aussi, elle paraît dispensée. Dieu aide à mener son petit peuple, soit; mais présentez-vous que Dieu mène aussi maman, et mène le monde? Cela se saurait. Dieu n'est pas très intéressé.

Dieu est intéressant s'il intéresse maman et papa. Alors, non seulement il intéresse, mais il captive. Dieu, son nom prononcé par des parents avec respect, avec amour, tout de suite on le reconnaît; on en sait sur Lui, d'instinct, plus qu'on n'en pourrait dire. Le cœur des petits enfants est fait pour l'amour de Dieu. Nous avons la clef de ce petit cœur. Ouvrons-le donc, et puis exposons-le à la contagion de l'amour. Vivons de Dieu, sincèrement, véritablement, pour que nos petits enfants en vivent.

Il existe des parents chrétiens, d'une foi convaincue, agissants, fervents, qui ont gagné cette foi à la suite d'un examen de conscience dicté par leur amour paternel ou maternel. "Vais-je élever mes enfants sans foi? Peuvent-ils nourrir leur foi auprès de moi tel que je suis? Ne dois-je pas changer? Pour moi, pour eux? La vérité qui leur est bonne, est-elle la vérité pour moi aussi?"

Marie FARGUES (L'Éveil du Sentiment Religieux).

Patinage et patineurs

Avec les patineurs comme avec les chasseurs, toutes les prouesses sont possibles; pourtant, si l'on vous dit qu'on écrit son nom sur la glace, soyez incrédule! Un seul homme eût pu accomplir ce tour de force; c'était le surintendant de Henri III, car il s'appelait tout simplement M. d'O.

Alexandre Dumas s'est joué de la crédulité de ses lecteurs en leur racontant que, pendant une fête d'hiver, à la pièce d'eau des Suisses, à Versailles, le chevalier de Saint-Georges patinait lorsqu'il vit s'avancer la reine Marie-Antoinette en traîneau. Pour la prévenir qu'un danger la menaçait d'un coup de patin, rapide comme l'éclair, il écrivit le mot "danger" sur la glace.

Il est possible que, à l'aide de deux pieds, il ait tracé le mot. Mais alors il y a mis du temps, et la reine de la bonne volonté.

Un des princes du patinage, il y a trois quarts de siècle, était un original, appelé Billiaut. Sa jeunesse n'avait pas d'histoire. Il avait été un écolier studieux, sauf l'hiver; la mare gelée l'invitait à l'école buissonnière. Mais, à dix-huit ans, un haut fait marqua sa vie, — il le dit, du moins.

On sait qu'en 1795 la cavalerie française s'empara d'une flotte hollandaise, près de l'île de Texel, dans le Zuiderzee, qui s'était gelé

pendant la nuit. En tête de l'escadron, voltigeait un jeune sous-officier de hussards; c'était le chambouillard Billiaut, le seul soldat de toute l'armée qui possédât des patins. Il arriva le premier aux flancs du navire et le contourna sous le feu des canons, décrivant un cercle fatidique. Le capitaine de vaisseau, en bon Hollandais, admira ce vaillant et ne voulut remettre son sabre qu'à lui. Pichegru, qui avait assisté à la manoeuvre, fit sauter son homme, et lui touchant l'épaule: "Toi, tu iras loin, tu peux t'en flatter."

C'est ce que fit Billiaut. D'abord, il se fit flatter très souvent. Ensuite, il est allé si loin, qu'on perdit la trace de son existence... Mais il nous reste son image. Il s'est fait peindre en casaque verte, chaussé de coturnes rouges; l'un de ses pieds effleurant la glace, l'autre en l'air; les yeux regardant le ciel; la plume de son bonnet agitée par le vent. Au-dessous, cette légende, écrite à la main: "Billiaut sur la glace, dans la pose de Mercure."

Les poètes ont toujours montré une touchante prédilection pour le patinage, exercice "hiémal", comme disaient les décadents. Au bas d'une gravure de Larraeus, représentant des patineurs, le poète Roy a écrit ce quatrain souvent cité: Sur un mince cristal l'hiver conduit vos pas, Le précipice est sous la glace; Telle est de vos plaisirs la légèreté.

Glissez, mortels, n'appuyez pas. Un anecdote, pour finir: Le 5 janvier 1791, Bonaparte patinait en dehors de la place d'Auxonne, sur le fossé, lors d'un coup de patin de plus, et nous n'avions pas deux Napoléon.

Les deux officiers ne l'écoutent pas et s'élancent; la glace fléchit, ils sont engloutis.

Bonaparte appelle à l'aide, on cherche à les dégager, mais on ne retire que deux cadavres.

Un coup de patin de plus, et nous n'avions pas deux Napoléon.

Les deux officiers ne l'écoutent pas et s'élancent; la glace fléchit, ils sont engloutis.

Bonaparte appelle à l'aide, on cherche à les dégager, mais on ne retire que deux cadavres.

Un coup de patin de plus, et nous n'avions pas deux Napoléon.

Les deux officiers ne l'écoutent pas et s'élancent; la glace fléchit, ils sont engloutis.

Bonaparte appelle à l'aide, on cherche à les dégager, mais on ne retire que deux cadavres.

Un coup de patin de plus, et nous n'avions pas deux Napoléon.

Les deux officiers ne l'écoutent pas et s'élancent; la glace fléchit, ils sont engloutis.

Bonaparte appelle à l'aide, on cherche à les dégager, mais on ne retire que deux cadavres.

Un coup de patin de plus, et nous n'avions pas deux Napoléon.

Les deux officiers ne l'écoutent pas et s'élancent; la glace fléchit, ils sont engloutis.

Bonaparte appelle à l'aide, on cherche à les dégager, mais on ne retire que deux cadavres.

Un coup de patin de plus, et nous n'avions pas deux Napoléon.

Les deux officiers ne l'écoutent pas et s'élancent; la glace fléchit, ils sont engloutis.

Bonaparte appelle à l'aide, on cherche à les dégager, mais on ne retire que deux cadavres.

Un coup de patin de plus, et nous n'avions pas deux Napoléon.

Les deux officiers ne l'écoutent pas et s'élancent; la glace fléchit, ils sont engloutis.

Bonaparte appelle à l'aide, on cherche à les dégager, mais on ne retire que deux cadavres.

Un coup de patin de plus, et nous n'avions pas deux Napoléon.

Les deux officiers ne l'écoutent pas et s'élancent; la glace fléchit, ils sont engloutis.

Bonaparte appelle à l'aide, on cherche à les dégager, mais on ne retire que deux cadavres.

Un coup de patin de plus, et nous n'avions pas deux Napoléon.

Les deux officiers ne l'écoutent pas et s'élancent; la glace fléchit, ils sont engloutis.

SE SENTAIT INDISPOSÉ APRÈS SES REPAS

Indigestion aiguë soulagée par Kruschen

Le traitement qui a remis cet homme sur pied doit sûrement valoir la peine d'être mis à l'essai par les personnes qui souffrent de mauvaise digestion. Lisez ce qu'il en dit:

"Il y a deux ans, je souffrais beaucoup de mauvaise digestion; j'avais perdu l'appétit et l'éprouvais souvent des douleurs dans le dos. Je faisais de l'acidité d'estomac et me sentais tellement indisposé après mes repas, que je n'avais plus d'appétit ni le goût de manger. Un ami me conseilla d'essayer les Sels Kruschen, ce que je fis, et, aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir dire qu'en très peu de temps j'éprouvai un grand soulagement. Je continuai à prendre Kruschen jusqu'à ce que je me sentisse rétabli et un tout autre homme. Je me porte maintenant aussi bien qu'à vingt ans." — W. B.

Ce que Kruschen fit pour cet homme, il le fera pour tous ceux qui souffrent de mauvaise digestion. C'est parce que "la petite dose quotidienne" de Kruschen active d'abord l'écoulement des sucs gastriques, aidant ainsi à la digestion, puis assure l'élimination régulière et normale de tous les déchets et toxines.

Prodigieux! Sans précédent! Impérial, le 5 février

RUTH SLENCZYNSKI

"Quelle est l'âme d'un grand artiste des temps passés qui habite ce petit corps d'enfant?" — Jean André Messager — Le Journal, Paris.

La vente des billets s'ouvrira le 1er fév. chez Lindsay Archambault et à l'Impérial.

Régie: GOULET-PAGER, 4239 St-Hubert, FA. 2233

Les funérailles de Mme P.-A. Gaudet

ELLES ONT EU LIEU SAMEDI, A SAINTE-SOPHIE DE LACORNE

Samedi matin, à 10 heures, avaient lieu à Sainte-Sophie de Lacorne, les funérailles de Mme veuve P.-A. Gaudet, née Philomène Leblanc.

Le deuil était conduit par ses fils: M. Victor Gaudet, directeur du district postal de Montréal; Adé- lard de Sainte-Sophie, et Aurèle, de Montréal; ses petits-fils, le Dr Roger Gaudet, Gérard et Roland Gaudet; ses neveux: François-Xavier, Eusebe, Edouard, Albert, Du- nois et Antoine Gaudet, et Adrien Forgel.

M. le curé J.-H. Bélanger officiait, assisté de M. l'abbé B. Vezou comme diacre et du Frère Gabriel, comme sous-diacre.

Le chœur des employés des postes, composé de MM. Germain Le- fevre, Emile Gour, O. Bourrel, P. Lebeau, J.-E.-A. Legault, A.-D. Ga- gon, C. Bolté, D. Lachapelle, S. Cadot, M. Bouchard, avec le concours de la chorale de Sainte-Anne des Plaines, sous la direction du Dr Limoges, et des chœurs de la paroisse de Sainte-Sophie, sous la direction de M. Joseph McKenna, a chanté parties des messes de Peri- si et de Yon. Le Dr J.-P. Thibault touchait l'orgue.

A l'issue du service funéraire, MM. Emile Gour et Germain Leleuvre chantèrent le *Crucifix*, de Fauré.

Un train spécial du C. N. R. permit à un grand nombre d'officiers et de fonctionnaires des postes ainsi qu'à plusieurs amis de la famille d'assister aux funérailles.

Dans l'assistance on remarquait: M. le juge A. Robillard, M. le notaire Séguin, MM. Jos. Corbeil, Jos. et John McKenna, le Dr Limoges, le Dr J.-P. Thibault, MM. Alf. Ca- rray, Alb. Pauzé, J.-H. Desjardins, A. Ménard, capt. J.-F. Verville, Alf. Gauthier, capt. H. Maurault, Jérôme et Pascal Clavel, Jules Plamondon, lt.-col. Eug. Nantel, H. Beau- lieu, Paul de Cotrel, N. Deguire, L. Brodeur, W. Brophy, Alf. Jacques, Japhet Trudeau, Omer Briard, Ar- chie Hamilton, Richard Lacasse, Ed. Papineau, R. Sylvain, L. For- est, S. Major, R. Laurin, V. Rivest, L. Maisonneuve, A. Masson, R. Tail- lefer, J.-C. Martin, E. Gingras, M. Bouchard, W. Daoust, Ven. Laberge, G. Jasmin, J.-B. Lapointe, Z. Sau- vé, V. Savard, M. O. Beaudoin, Jos. Laliberté, Ubald Bergeron, R. Pois- sant, Phil. Thomas, B. Taylor, T.- L. Moineau, C.-A. Marcoux, A.-D. Gagnon, E. Dufresne, C. Bolté, S. Cadot, C. Lamoureux, R. Archam- bault, C. Dazé, Rod. Bergeron, J.-G. Ratelle, V. Reichensfels, Rosario

Conférences publiques de biologie générale

Demain, à 5 heures p.m., dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, M. Léo Pariseau, radiologiste à l'Hôtel-Dieu, continuera la série des conférences publiques de biologie générale et développera le sujet suivant: "Les aspects scientifiques des voyages de Garter" (1ère partie). Avec projections.

Société St-Jean-Baptiste

ASSEMBLEE DU COMITE REGIONAL DE L'EST, DEMAIN SOIR

Il y aura réunion du comité régional de l'est jeudi soir, le 31 janvier, à 8 h. 30, à la salle de la section de Saint-Eusebe de Verceil, au sous-sol de l'église, rue Fullum.

Tous les délégués des sections de l'est sont priés d'être présents à cette assemblée où des questions très importantes seront discutées.

revoir le dernier soupir de ce malheureux rendent mon intervention toute naturelle, et il me semble que je puis, sinon adoucir le choc affreux qui attend la pauvre enfant, du moins lui apporter un peu de soulagement en lui donnant, dès la première heure, les détails dont elle doit être avertie. J'ai calculé que nous serons de retour cette nuit. On peut, jusque-là, suspendre toutes les dispositions.

C'est un acte de grande bonté, Mademoiselle, dit le curé; Je crois que, mieux que personne, vous pouvez l'accomplir. Que Dieu soutienne la malheureuse enfant! Qui sait quelles nouvelles épreuves lui sont réservées?

Son fiancé l'aidera à les subir, dit Marie-Thérèse.

Les deux hommes la regardèrent avec un peu de compassion.

S'il reste son fiancé, murmura le médecin.

Quoi! s'écria la jeune fille, croyez-vous M. d'Artibes capable de manquer à sa parole, de trahir sa fiancée parce qu'elle serait malheureuse?

CHEZ EATON Vente "Spotlight" de SACS A MAIN



L'offre principale jeudi! Spécial de la vente "Spotlight", chacun

.99

Il n'y a pas un de ces sacs qui ne serait ordinairement marqué moins de 1.95! Le choix comprend des sacs en tissus de fantaisie... de riches cuirs suédois... cuirs de veau, maroquin et grenu. En bleu, rouge, gris, brun et noir.

Au rez-de-chaussée — rue Université.



THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Bergeron, Benjamin Limoges, M. Benoit, Cy. Ouellette, D. Roch, O. Gihault, Ulric Bergeron, E. Corbeil, B. Boileau, A. Portelance, E. Quintin, P.-P. Lebeau, G. Lefebvre, F. Ville- neuve, P. Renaud, D. Lachapelle, E. Gour, O. Bourrel, J.-E.-A. Legault, L. Plante, A. Daniello, P. Parkin, Jos. Renaud, G. Dakonis, J. Kamel, Charlemagne Ouellette, Ed. Lamar- che et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies, télégrammes, messes, bouquets spirituels, etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Conférences publiques de biologie générale

Demain, à 5 heures p.m., dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, M. Léo Pariseau, radiologiste à l'Hôtel-Dieu, continuera la série des conférences publiques de biologie générale et développera le sujet suivant: "Les aspects scientifiques des voyages de Garter" (1ère partie). Avec projections.

Société St-Jean-Baptiste

ASSEMBLEE DU COMITE REGIONAL DE L'EST, DEMAIN SOIR

Il y aura réunion du comité régional de l'est jeudi soir, le 31 janvier, à 8 h. 30, à la salle de la section de Saint-Eusebe de Verceil, au sous-sol de l'église, rue Fullum.

Tous les délégués des sections de l'est sont priés d'être présents à cette assemblée où des questions très importantes seront discutées.

revoir le dernier soupir de ce malheureux rendent mon intervention toute naturelle, et il me semble que je puis, sinon adoucir le choc affreux qui attend la pauvre enfant, du moins lui apporter un peu de soulagement en lui donnant, dès la première heure, les détails dont elle doit être avertie. J'ai calculé que nous serons de retour cette nuit. On peut, jusque-là, suspendre toutes les dispositions.

C'est un acte de grande bonté, Mademoiselle, dit le curé; Je crois que, mieux que personne, vous pouvez l'accomplir. Que Dieu soutienne la malheureuse enfant! Qui sait quelles nouvelles épreuves lui sont réservées?

Son fiancé l'aidera à les subir, dit Marie-Thérèse.

Les deux hommes la regardèrent avec un peu de compassion.

S'il reste son fiancé, murmura le médecin.

Quoi! s'écria la jeune fille, croyez-vous M. d'Artibes capable de manquer à sa parole, de trahir sa fiancée parce qu'elle serait malheureuse?

Au Théâtre His Majesty's Tous les soirs et en matinée samedi le 2 MmedePompadour Grande réduction: 25c à \$1.00 (plus taxe) Billets au Théâtre et Soc. d'Opérette de Montréal 3774 St-Denis HA. 2183

Pour une BONNE DIGESTION tous les jours les délicieux Yoghourts - Fromages ORBIS Appelez IMMEDIATEMENT HARbour 4747

MAIS QUI-JE RECONNAIS LA SAUVÉE DU MACARONI Sorrento MACARONI Sorrento Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir" Le Pont sur l'Oiselle par M. MARYAN (Suite) Marie-Thérèse ne témoigna aucun étonnement, et elle pensa que dans son affreux malheur un soulagement inespéré était réservé à Paule dans la présence de Christiane. — Si votre père et le jardinier ne reviennent pas à temps, ne pouvez-vous m'atteler une voiture quelconque pour me conduire à la gare? deranda Christiane, se tournant vers la fille du garde. — Oh! oui, Mademoiselle; la jumelle baie est si douce que je l'attellerais sans peine. Il y a ici un dog-cart très vieux, mais très léger; saurez-vous conduire? — Oui, puisque la bête est douce. Je la confierai à l'un des employés de la gare... Voulez-vous me donner un peu de papier et un crayon? Elle écrivit un mot pour son frère et le remit à Marie-Thérèse: — Je vous charge de ce billet, n'est-ce pas? Vous trouverez un message en passant par le village. Quel bonheur que votre père ait été absent toute cette matinée, il aurait été si inquiet! Mon pauvre Jean! combien il doit être tourmenté! Mais je n'avais pas le temps de penser à lui... — Vous n'avez qu'un chapeau

rouge, pas de vêtement, vous prendrez froid. — Oh! non. J'ai vu là-bas, d'ailleurs, dans le vestibule, une mante de voyage que je puis emprunter... Mile Montpernon sera ici cette nuit, il faut laisser des ordres pour nous envoyer une voiture à la gare... Mais j'ai à prendre la lettre de son père; venez-vous avec moi? Marie-Thérèse passa son bras sous celui de Christiane, et elles marchèrent rapidement vers la maison. La journée était splendide, chaude pour la saison; tous les arbustes étaient fleuris; les cyprès, les faux-ébéniers et les lilas balançaient doucement leurs grappes; les corbeilles de fleurs tranchaient sur le vert de la pelouse par leurs couleurs brillantes, et le soleil baignait la maison dans sa lumière d'or. Elles montèrent silencieusement l'escalier, dont les marches de marbre gardaient encore des traces sanglantes, et ouvrirent la porte de la Chambre où le curé et le médecin avaient transporté le corps de M. Montpernon. Il reposait sur son grand lit sculpté, en ce moment

veuf de tentures; le bas de son visage avait été couvert d'un bandeau par la soeur, aidée de Christiane, et, sa blessure, ainsi voilée, il semblait souverainement calme dans ce sommeil solennel. Ses mains jointes enserraient le chapelet d'ivoire de Marie-Thérèse, son chapelet de Première Communion. Près du lit, sur une petite table, il y avait des flambeaux de cuivre ciselé d'un merveilleux travail, et le Crucifix de bois de la petite Suzanne, le seul qu'on eût trouvé dans cette habitation luxueuse. Soeur Julie pria à quelque distance, et le médecin, qui attendait le retour du garde, parlait tout bas au curé à l'autre extrémité de la chambre. Ils s'avancèrent vers Christiane. Celle-ci s'agenouilla un instant près du lit, puis les suivit dans le cabinet de travail voisin, d'où la Soeur avait déjà fait disparaître les traces de sang. — Sa fille doit être prévenue, dit le docteur. Connait-on quelque parent qui puisse l'avertir? Le curé secoua la tête.

— Je ne connais pas la famille de M. Montpernon, dit-il. Je n'avais avec lui que des relations extrêmement rares... Peut-être Mile de Marmennes est-elle mieux instruite que moi de leurs relations? — Non, je ne sais rien non plus. Mais il y a les d'Artibes. Elle s'arrêta en voyant le curé et le médecin échanger un regard. — Il est à craindre, dit le docteur, que l'événement sinistre qui vient d'avoir lieu n'ait pour cause quelque désastre financier et, selon les conditions de ce désastre, les rapports de Mile Montpernon avec la famille d'Artibes peuvent être subitement modifiés. Peut-être le concierge et le jardinier pourront-ils nous dire à qui il faut adresser la terrible information... — C'est inutile, dit Christiane, je vais partir pour Paris. Le curé la regarda avec un peu de surprise: — Connaissez-vous donc Mile Montpernon? — Non, bien que son père fût lié avec un de mes oncles. Mais les circonstances qui m'ont amenée à

recevoir le dernier soupir de ce malheureux rendent mon intervention toute naturelle, et il me semble que je puis, sinon adoucir le choc affreux qui attend la pauvre enfant, du moins lui apporter un peu de soulagement en lui donnant, dès la première heure, les détails dont elle doit être avertie. J'ai calculé que nous serons de retour cette nuit. On peut, jusque-là, suspendre toutes les dispositions. C'est un acte de grande bonté, Mademoiselle, dit le curé; Je crois que, mieux que personne, vous pouvez l'accomplir. Que Dieu soutienne la malheureuse enfant! Qui sait quelles nouvelles épreuves lui sont réservées? Son fiancé l'aidera à les subir, dit Marie-Thérèse. Les deux hommes la regardèrent avec un peu de compassion. S'il reste son fiancé, murmura le médecin. Quoi! s'écria la jeune fille, croyez-vous M. d'Artibes capable de manquer à sa parole, de trahir sa fiancée parce qu'elle serait malheureuse?

Une ombre de sourire, un sourire triste, passa sur les lèvres de Christiane. Mais elle ne lui dit rien; pourquoi détruire avant l'heure des illusions qui lui montraient chez les autres la même générosité qu'elle possédait elle-même? — Ce peut être la honte en plus de la ruine, dit le médecin. Et les deux jeunes filles quittèrent cette maison sur laquelle planaient tant de menaces, en sus du malheur qui venait de la frapper. La petite Suzanne

COMMERCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 30 (P. A.). — Le cours de l'or a avancé de 4 1/2 à 1425. 1d.

Cours de l'argent

Londres, 30 (P. A.). — Le cours de l'argent a fléchi de 3-16 à 24 3/16d.

Montréal (P. C.). — Les cours ont fléchi jusqu'à 48 points à l'ouverture. Offres: janv. 54.20; fév. 53.85; mars 53.95; avril 54.20; mai 54.50; juin 54.76; juillet 55.15; août 55.50; sept. 55.80; oct. 56.10; nov. 56.45; déc. 56.70.

Cours du sucre

New-York, 30 (P. A.). — Le marché du sucre avait tendance à faiblir. Options: mars 1.83; mai 1.88-89; juil. offre, 1.93; sept. 1.98; déc. offre, 2.04.

Adrian Iselin est mort

New-York, 30 — Le fameux banquier américain, Adrian Iselin, vient de mourir. Il était âgé de 89 ans. Son père était le fondateur de la maison A. Iselin and Co., et il dirigeait lui-même cette maison depuis nombre d'années, en plus d'être directeur de plusieurs autres maisons de banque et de compagnies ferroviaires. Il appartenait à une famille catholique et on ne compte plus les dons qu'il a faits aux oeuvres catholiques de toutes sortes.

Au Board of Trade

A la réunion d'hier, M. Clinton Henderson a été élu président du Board of Trade, M. James L. Carson, premier vice-président; M. J. W. Nicoll, second vice-président et M. Allan M. Mitchell, trésorier. Les autres membres du conseil sont: Kenneth R. Ayer, A. B. Brodie, P. A. Curry, W. S. Hart, L. W. Haslett, George Hodje, J. D. Johnson, W. Alan Kennedy, René Morin, H. S. T. Piper, W. W. Walker, et W. L. Wieland.

Can. Johns-Manville

La Canadian Johns-Manville Co. Limited ouvrira au cours du mois prochain, à Asbestos, P.Q., une fabrique de "laine" d'amiante. C'est la première fabrique du genre qui sera en opération au Canada, quoique déjà on utilise ce produit de puis assez longtemps pour l'isolation dans la construction. On sait que lorsqu'il y a cette "laine" dans l'espace libre qu'on laisse entre le mur extérieur et la partie intérieure, il est possible d'économiser jusqu'à 40 pour cent du coût du chauffage. Et c'est de plus une grande protection en cas d'incendie. Des recherches officielles faites au Canada ont montré que si toutes nos maisons étaient ainsi isolées, nous économiserions un montant de 30 millions de dollars par année. La "laine" d'amiante a aussi pour effet d'assourdir considérablement les bruits extérieurs.

Le relèvement de nos notes

Achetez chez nous. Ce mot d'ordre, lancé il y a près d'un an, est dans l'intérêt de nos notes à quelque classe qu'ils appartiennent. Acheter chez nous, c'est d'abord exiger les produits naturels, agricoles et autres, de notre province et en particulier ceux de nos compatriotes, canadiens-français. Acheter chez nous, c'est faire tous ses achats, quand c'est possible, dans sa ville ou sa région, c'est encourager le marchand de chez nous.

Acheter chez nous, c'est utiliser les services des professionnels de sa paroisse ou de sa ville, médecins, avocats, notaires, dentistes, courtiers, etc. Acheter chez nous, c'est donner la préférence aux produits de notre industrie à nous; c'est aussi transiger avec nos caisses populaires, avec nos banques, nos compagnies d'assurance et de fiducie, en un mot avec toutes les institutions qui sont au mains des nôtres.

Mais acheter chez nous, c'est aussi, pour nos professionnels, nos industriels, nos financiers, nos agriculteurs, nos marchands, pour nos commis et employés, c'est donner à un client le meilleur service, lui assurer des produits de qualité égale à prix égaux à ceux des concurrents, c'est faire face à la concurrence en faisant toujours aussi bien que les autres. C'est à cette condition seulement que la campagne de l'achat chez nous pourra être un succès.

Tous, consommateurs, marchands, producteurs, professionnels et employés, nous pouvons chacun faisant ce qu'il doit faire, réaliser le relèvement économique des Canadiens français. Le vouloir, c'est nous sauver. Refuser de le faire, c'est être traité à sa race parce que c'est contribuer à sa déchéance. La Ligue de l'Achat chez nous.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.) — Le marché est resté peu intéressant ce matin, et aussi peu actif. Le monde spéculateur semble ne pas vouloir prendre position et la tendance est plutôt à la baisse si les reculs se limitent, dans l'ensemble, à moins de 1-2 point.

La plupart des vedettes ont ainsi fléchi. Bell Telephone, toutefois, inactif depuis une semaine, a avancé de 2-14 points à 134 1/4, tandis que Wabasso Cotton a avancé de 1 à 23.

(Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi, Chang. Lists various stocks like Alberta Grain, Bruck Silk, Bell Telephone, etc.

Le rapport de Montreal Power

AUGMENTATION DES RECETTES MAIS DIMINUTION DES BENEFICES NETS

Le dix-huitième rapport annuel de Montreal Light, Heat and Power Consolidated qui sera soumis aux actionnaires à l'assemblée générale annuelle le 13 février prochain, révèle des recettes de \$24,273,719. Après la déduction des dépenses, y compris les frais d'exploitation, les impôts et la dépréciation, il restait un solde de \$11,644,000. Les frais fixes et les dividendes ont absorbé plus de \$11,000,000. L'on a aussi soustrait \$200,000 pour le fonds de pension et \$150,000 comme supplément à la dépréciation. Le solde reporté au compte de capital et surplus s'élevait à \$81,446.40.

L'augmentation des recettes, due partie à l'amélioration de l'activité industrielle en certains quartiers et partie à des recettes provenant de sources étrangères à l'exploitation, a été contrebalancée par l'augmentation des dépenses irréductibles, en particulier des impôts, des assurances, des achats de forme motrice contractés pour répondre à la demande normale prévue, et par l'augmentation du coût du gaz, conséquence de la hausse du prix du charbon aux Etats-Unis, après l'adoption du National Industrial Recovery Act, en effet le prix fixé pour le charbon à la mine a été durant l'année deux fois celui de l'année précédente.

Les impôts sont devenus plus lourds que jamais; et ils sont dans certains cas ouvertement injustes, puisque les opérations sont sujettes à des impôts sur le revenu au fédéral et au provincial, tandis que les entreprises similaires sous régie municipale ou provinciale en Ontario sont exemptes de tout impôt.

Le conseil d'administration va demander à une assemblée générale spéciale, qui sera tenue immédiatement après l'assemblée générale annuelle, l'autorisation d'émettre de nouvelles obligations, pour fins de racheter, quand il jugera opportun, le capital-actions à un taux de \$1.50 par action.

Cette diminution représente pour les abonnés une économie et pour la compagnie de \$800,000 par année. Cette perte pour la compagnie ne peut se compenser que par l'utilisation plus généreuse et plus répandue des nouveaux appareils électriques dont les abonnés pourront bénéficier grâce au nouveau tarif. Le tarif révisé vise précisément à encourager cette utilisation, puisqu'il accorde graduellement à mesure que la consommation augmente.

Les dépenses au compte de capital durant l'année se sont élevées par \$655,309.92 et à des prolongements ses services de nuit, prolongements qui, si nous ne produisons pour la plupart à l'heure actuelle promettent pour l'avenir et mettent

entre-temps un service essentiel à la portée de la population de ses districts. A la fin de l'année, nos actionnaires et détenteurs d'obligations convertibles étaient au nombre de 35,395 dont 47,640, soit 86 p.c., résident dans la province de Québec.

Les propriétés et établissements de la compagnie et de ses subsidiaries ont été maintenus dans un excellent état comme toujours. Voici maintenant le fonds de roulement dans un tableau comparatif:

Table with columns: Recettes, Dépenses, Solde, Dividendes, etc. for 1934 and 1933.

ACTIF 1934 1933. Obligations 30,500,000 29,834,500. Oblig. convert. 28,463,600 25,841,800. Fonds de part. 2,650,000 2,650,000. Fonds d'assur. 1,250,000 1,250,000. Comptes à payer 3,453,117 3,281,063. Int. couru 1,348,234 1,329,617. Div. à payer 1,705,888 1,705,888. Reçus 381,575 698,103. xCap. et surplus 98,724,445 98,278,752. Total 175,476,862 174,858,752.

PASSIF 1934 1933. Obligations 30,500,000 29,834,500. Oblig. convert. 28,463,600 25,841,800. Fonds de part. 2,650,000 2,650,000. Fonds d'assur. 1,250,000 1,250,000. Comptes à payer 3,453,117 3,281,063. Int. couru 1,348,234 1,329,617. Div. à payer 1,705,888 1,705,888. Reçus 381,575 698,103. xCap. et surplus 98,724,445 98,278,752. Total 175,476,862 174,858,752.

Marché des changes. Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Table with columns: Angleterre, France, Belgique, Italie, Suisse, Hollande, Espagne, Suède, Danemark, Brésil, Etats-Unis, Allemagne, etc.

Cours officiels tels que fournis par la Presse Canadienne: A Montréal: Livre sterling 84.87 1-2. Dollar américain 81.00 3-32. Franc français 0.6556 1-4. New-York: Livre sterling 84.87 1-4. Dollar canadien 99 15-16. Franc français 0.6556 1-4. A Paris: Livre sterling 74.27 frs. Dollar canadien 15.22 frs. Dollar américain 15.24 frs. En or: Livre sterling 12h. 11d. Dollar canadien 59.73s. Dollar américain 59.69s.

Sur le Curb (P.C.) — Canada Dredge et Dominion Tar priv. ont notablement reculé ce matin sur le Curb. Le premier de plus de 2 points à 22 1/4 et le second de 1-14 à 58 3/4. Imperial Oil et B. A. Oil ont fléchi tandis que Beauharnois et Dominion Tar ord. se sont améliorés d'une fraction. Dans la section des mines, Tecklo a reculé de 1-70 à 33.75. Teck Hughes s'est amélioré de 5 sous. Cours officiels par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE 271, rue St-François-Navier.

Table with columns: UTIL. PUB., MINES, 110 Beauharn., 100 Lake Shore, 200 Macdonald, 2500 Siscoe, 110 Teck High, etc.

Bourse de New-York

New-York, 30 — Le marché a encore été peu actif avec tendance à faiblir. Aucune section ne s'est mise en vedette et la plupart des changements se résument à quelques fractions. Dans la deuxième heure Case a avancé d'un point mais Homestake Mining a reculé de 2 sur une simple transaction sans importance. Dans l'ensemble, il y a eu peu de changement.

Cours officiels par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE 271, rue St-François-Navier.

Table with columns: American Can, American Smelting, American Wat. Works, American Tel. & Tel., Anaconda, etc.

Bourse des mines

Cours fournis par la maison CHANG, BURK & CO. 222, rue Notre-Dame ouest.

Table with columns: Ashby, Hollinger, Howey Gold, Int. Nickel, Noranda, etc.

Les rendements

ACTIENS ORDINAIRES

Table with columns: B.A. Gil, Bell Telephone, Bell Telephone, Bell Telephone, Bell Telephone, etc.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Table with columns: Angleterre, France, Belgique, Italie, Suisse, Hollande, Espagne, Suède, Danemark, Brésil, Etats-Unis, Allemagne, etc.

Sur le Curb

(P.C.) — Canada Dredge et Dominion Tar priv. ont notablement reculé ce matin sur le Curb. Le premier de plus de 2 points à 22 1/4 et le second de 1-14 à 58 3/4. Imperial Oil et B. A. Oil ont fléchi tandis que Beauharnois et Dominion Tar ord. se sont améliorés d'une fraction. Dans la section des mines, Tecklo a reculé de 1-70 à 33.75. Teck Hughes s'est amélioré de 5 sous. Cours officiels par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE 271, rue St-François-Navier.

Cours des trusts fixes

Table with columns: Can. America Trust, Can. Inter. Trust, x-Diversified Trust, x-Diversified Trust, etc.

Garage Crescent

Agence autorisée du Studebaker — Achat et vente d'autos usagés remis à neuf. Mécaniciens spécialisés: Débossage, Soudure, Durco. Travail garanti — Honnêteté et bon service — Nous achetons les autos usagés 5369 BOUL. SAINT-LAURENT — Tél. CRescent 2196

Rhumes — Asthme

Toux — Bronchites

Sirop Villars

Efficace dans toutes les affections des voies respiratoires — 2 formats: .50 et \$1.00. Voyez votre pharmacien CANADA DRUG CO. Maison essentiellement canadienne-française.

ainsi pense LA PRESSE CANADIENNE -- de jour en jour

Faites examiner vos yeux par un de nos spécialistes et procurez-vous nos verres à vision précise

Tait-Favreau-Ltée 265, rue STE-CATHERINE EST — Tél. LA. 6703

Il y a des pommes de terre à vendre DES PROVINCES S'ORGANISENT — ON VEUT AUGMENTER LA CONSOMMATION — QUÉBEC ADOPTERA-T-IL UN PLAN PARTICULIER? Du Bulletin des Agriculteurs, de Montréal, numéro du 24 janvier: A plusieurs reprises, nous avons fait des suggestions concernant l'augmentation de la consommation et, par conséquent, de la vente de nos produits de la ferme. Nous avons dit et redit que nous devions, par tous les moyens à notre disposition, accroître la demande, le correctif le plus adéquat à la situation difficile où se débattaient nos cultivateurs.

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRERE près de chez vous: 1544 Ste-Catherine E. 1374 Ontario E. 3475 Ontario E. 5167 rue Clarke 2309 Ontario E. 1148 Mont-Royal E. 2929 Masson 6920 St-Hubert 2034 Mont-Royal E.

TOUSIGNANT et Frère Limitée. 6312 RUE SAINT-HUBERT. BEURRE Crémier 24c 1ère qualité 23c Crémier 23c 2ème qualité 19c Beurre de laiterie 19c. CENT POUR CENT CANADIENS-FRANÇAIS. Moins cher que partout ailleurs, même à qualité égale.

Electro-placage en or et argent. Fabrication de calices et ciboires. Réparation d'ornements d'église: une spécialité. Confiez votre commande à la MAISON J. Gaston Bérard (Succ. de La Cie Royal Silver Plate) 70, Craig Ouest - HA. 9948

VENTE DE JANVIER Grandes réductions. Chapeaux à 1.89 et plus. Ed. Michaud Maitre-Chapelier. Deux 1257, Université. Magasin: 911 rue Bleury.

LITHINES de Dr. GUSTIN. MOINS D'UN SOU LE VERRE. En vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.

Le Moulin Economique — fabrique toutes essences. Spécialité: Vanille 1ère qualité — Chez votre épicer ou appeler AMHERST 5751 4916, 5ème AVE, REMONT

"La réclame finit toujours par porter fruit", dit l'annonceur persévérant. Ernest Meunier Le Tailleur Fashionable 994, RUE RACHEL (EST) Téléphones: FR. 9343-9850

RAOUL FOURNIER CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELIER 4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST. Tél. HArbour 3896 MONTREAL

SOIN DES PIEDS Spécialité: Chaussures pour pieds malades. HOULE & BLEAU 4561 est, Ste-Catherine Tél. CL 1987

WISINTAINER & FILS 908, BOUL. ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Moulures — Cadres — Miroirs Réparation de cadres et miroirs LAn. 2264

New System Cleaning Service J.-H. BRETON, prop. ENRG. TEINTURIER-NETTOYEUR 2461 DES CARRIERES NETTOYAGE FRANÇAIS \$1 Robes, Costumes, Manteaux, Complots, Pardessus nettoyés et pressés à partir de... Chapeaux nettoyés 50c — Service de 24 heures. Appelez CRescent 2149

GARAGE CRESCENT PAUL MARTEL Agence autorisée du Studebaker — Achat et vente d'autos usagés remis à neuf. Mécaniciens spécialisés: Débossage, Soudure, Durco. Travail garanti — Honnêteté et bon service — Nous achetons les autos usagés 5369 BOUL. SAINT-LAURENT — Tél. CRescent 2196

Confiez tout! lavages et nettoyages à la CANADA LAUNDRY Co. Pourquoi? Economique — Hygiénique — Satisfaction AMherst 1195

POUR VOS MIGNETTES appelez PHOTOGRAVURE NATIONALE 55 STE-CATHERINE, OUEST MARQUETTE 4549

UN TEXTE A LIRE

Voulez-vous connaître les notions essentielles sur l'importante question du testament? Demandez une copie gratuite de notre récente brochure traitant ce sujet, que toute personne devrait connaître.

Le Sun Trust, Limitée Immeuble Thémis HArbour 0131 10 rue St-Jacques ouest MONTREAL

LA VIE SPORTIVE

Beau début de Bill Miller avec Montréal

(Par X.-E. Narbonne)

Les Aigles de Saint-Louis semblent voués à la dernière position de la section internationale de la Ligue de Hockey Nationale car malgré tous les efforts des hommes de Buck Boucher, ceux-ci n'ont pu améliorer leur position hier soir, alors qu'ils étaient aux prises avec les Maroons de Tommy Gorman.

Le club Montréal a triomphé de ses adversaires hier soir, au Forum, par un résultat de 5 à 2 et les locaux méritaient bien la palme. Du commencement à la fin les Maroons ont mené le bal et sans la belle tenue de Bill Beveridge dans les filets des visiteurs, les Aigles de Saint-Louis auraient été vaincus par un résultat beaucoup plus élevé. Le gardien Beveridge eut à faire 33 arrêts au cours de cette rencontre mais c'est particulièrement dans les premières et dernières manches que les avants des Maroons ont bombardé les filets de Bill, tandis que Connell eut la tâche facile au cours de la soirée.

Le Montréal alignait Bill Miller, hier soir, et cette nouvelle recrue a créé une excellente impression; l'ancien joueur des provinces maritimes a eu la distinction de compter deux fois pour le club montréalais. Miller jouait sur la même ligne que Northcott et Smith et ce trio a mis trois des cinq points du Montréal à son crédit. Baldy comptant au commencement de la période finale. Gain et Conacher furent les autres compteurs des Maroons.

Le Saint-Louis fait face à un gros handicap. Le fameux joueur de défense Scotty Bowman souffre d'une fracture à la clavicule; Vic Ripley est également sur la liste des malades; Joe Lamb s'est fait briser un poignet au cours de la joute de dimanche dernier à Chicago et Purpur a une blessure au front qui le force de jouer avec un protecteur et c'est à cause de ces absences que Vernon Ayres a dû jouer soixante minutes hier soir et Frev n'a été remplacé qu'à de rares occasions.

Les visiteurs ont livré une belle lutte aux Maroons hier soir et dans la première période les Aigles ont pu tenir tête aux locaux, mais à la fin de la manche suivante les Maroons menaient par 2 à 1 et le Montréal augmenta son avantage au début de la période finale lorsque Northcott enregistra son point. Les Aigles ne se découragèrent pas et Kelly parvint à obtenir le crédit d'un point, ce qui mettait le compte 3 à 2, mais les locaux reprirent leur attaque et comptèrent deux autres points en moins d'une minute vers la fin de la manche.

Le premier point du Saint-Louis alla au crédit de Jerwa, mais c'est en réalité Lionel Conacher qui mit la rondelle dans les filets de Connell alors que le joueur de défense des Maroons tentait de débarrasser son terrain.

Voss, Brydson, Kelly et Howe furent les meilleurs avants des visiteurs tandis que du côté des Maroons Wentworth a brillé avec éclat sur la défense pendant que Miller attirait l'attention des quatre mille spectateurs par sa brillante tenue pour un début dans la ligue du président Calder. Hookey Smith a joué de malchance hier soir car il a manqué la chance de compter trois points hier soir alors que ses lancers manquaient leur but en frappant le poteau du filet.

Les Maroons joueront leur prochaine joute au Forum samedi soir prochain, alors qu'ils recevront la visite des Bruins de Boston. Jeudi les fervents du hockey seront privés de leur sport favori à Montréal car le Canadien joue à Detroit et le Montréal va rendre visite aux Américains, à New-York.

La direction du Montréal a annoncé que Bill McKenzie, joueur de défense, vient d'être prêt aux Rangers de New-York afin de remplacer Ching Johnson, qui est sur la liste des blessés.

Composition des équipes:

ST-LOUIS		MAROONS	
Beveridge	but	Connell	def
Ayres	def	Wentworth	def
Frev	def	Evans	def
Voss	centre	Blinco	centre
Brydson	ail	Trotter	ail
Howe	ail	Robinson	ail
St-Louis	ail	Lamb, Finnigan, Cowley, Purpur, Kelly, Blake, Jerwa,	Maroons: Northcott, Smith, Marker, Cain, Gracie, Gainer, Miller, Conacher et McKenzie.
Arbitres: McCurry et Cleghorn.			
Première période			
Pas de point.			
Pun.: Evans.			
Deuxième période			
1-Maroons: Marker	6.32		
2-St-Louis: Jerwa	12.48		
3-Maroons: Miller	17.17		
Pun.: Brydson, Blake, Conacher.			
Troisième période			
4-Maroons: Northcott	3.37		
5-St-Louis: Kelly	12.56		
6-Maroons: Conacher	18.24		
7-Maroons: Miller	18.53		
Pun.: Frev.			

HOCKEY

AMATEUR SENIOR AU FORUM CE SOIR A 8 HEURES

OTTAWA VS ROYALS

et

MCGILL VS VICTORIA

8,500 sièges

Entrée générale, .40 Amphithéâtre, .50

Sièges de loges et promenade, 75c, tous ces prix comprennent la taxe.

Les Leafs sont défaits à New-York

New-York, 30.—Les Rangers ont pu faire passer les Ailes Rouges de Détroit en dernière position de la section américaine hier soir tandis que les hommes de Lester Patrick ont montés en troisième place et cela grâce à la victoire remportée hier soir, sur les Leafs de Toronto, par un résultat de 7 à 5, dans une joute disputée en présence de 15,000 personnes au Madison Square Garden.

Les Rangers ont eu la satisfaction de constater l'ancienne condition de la ligne Cook-Boucher-Cook qui s'est amassé le total de 9 points au cours du match. Bill Cook a compté deux fois, Boucher et Bun une fois chacun, pendant qu'ils se sont divisés le total de cinq assistances.

Après s'être assuré un avantage 3-0 à la première période, les Rangers sont venus en ajouter trois autres au dernier temps.

Dave Kerr, brillant gardien de but des Rangers, a fait 58 arrêts dont 45 dans les deux dernières périodes. Son travail a grandement compensé la faiblesse défensive qui le protégeait.

Le point saillant du match fut l'esprit combattif des visiteurs au dernier quart. Les gars de Connie Smythe ont déclenché une attaque, mettant de côté tout jeu défensif. Cette tactique leur a valu deux buts, mais leur jeu trop ouvert a par contre permis aux Rangers d'enregistrer trois buts, grâce aux efforts de Boucher, Bill Cook et Lynn Patrick.

Alignement des équipes:

TORONTO		RANGERS	
Halsworth	but	Kerr	def
Hollers	def	Selbert	def
Day	def	Stewart	def
Primeau	centre	Boucher	centre
Conacher	ail	W. Cook	ail
H. Jackson	ail	F. Cook	ail
Toronto: Kilrea, Thoms, Boll, A. Jackson, Blair, Kelly, Cotton, Clancy, Horner.			
Rangers: Dillon, Murdoch, Patrick, Keeling, Mason, Connolly, Somers, Heller.			
Arbitres: Stewart et Smith.			
Première période			
1-Rangers: Bun Cook	3.27		
2-Rangers: Dillon	3.21		
3-Rangers: Murdoch	10.03		
Pun.: Day, Selbert.	16.45		
Deuxième période			
4-Toronto: Primeau	1.42		
5-Rangers: Bill Cook	10.03		
6-Toronto: Thoms	11.14		
Pun.: Cotton, Keeling, Kilrea, Starr.			
Troisième période			
7-Toronto: Kilrea	6.45		
8-Rangers: Boucher	10.07		
9-Rangers: Bill Cook	15.51		
10-Rangers: Murdoch	17.01		
11-Toronto: Kilrea	17.09		
12-Toronto: Blair	19.07		
Aucune punition.			

Belle victoire des Olympiques

Détroit, 30.—Les Olympiques de Detroit sont passés seuls en tête de la Ligue Internationale hier soir à la suite de leur victoire sur les Bouledogues de Windsor par un résultat de 4 à 1. Il y a un mois les locaux étaient en dernière position mais peu à peu ils améliorèrent leur sort et aujourd'hui ils mènent dans le circuit avec de grandes chances de terminer la saison à la tête de la ligue.

Huit mille personnes ont assisté à la partie d'hier soir et les vainqueurs furent félicités par applaudissements lorsque le cloche annonça la fin de la joute et la victoire des Olympiques.

Composition des équipes:

WINDSOR		DETROIT	
Robertson	but	Smith	def
Kenny	def	Buwell	def
Rockburn	def	McDonald	def
Fields	centre	Kilrea	centre
Steele	ail	Duguid	ail
Gillis	ail	Wiseman	ail
Windsor: Walker, Webster, Convey, C. Drouillard, Sullivan, C. Drouillard.		Detroit: Williams, Rouillon, E. et D. Roche, Schultz, Boyd, King, Anderson.	
Arbitres: Ton et Tompkins.			
Première période			
1-Detroit: Duguid	14.35		
Pun.: D. Boyd, Steele.			
Deuxième période			
2-Detroit: King	8.17		
3-Detroit: Kilrea	13.12		
Pun.: Steele, Boyd.			
Troisième période			
4-Detroit: Schultz	1.40		
5-Windsor: King	15.33		
Pun.: Rockburn, King, Anderson.			

Le hockey à St-Guillaume

St-Guillaume, 30.—Jeudi, pendant la nuit du 24 au 25, St-Guillaume joua avec un bon objet d'excellents joueurs de St-Yacinthe, sous le nom de Messier.

Le St-Guillaume patinait depuis sept heures et le St-Yacinthe n'arriva qu'à onze heures et gagna la partie par le score de 3 à 0. Ce fut la première défaite cette année.

Dimanche, le 27, St-Guillaume remporta sa neuvième victoire en battant le club Eagle Pencil de Drummondville, par le score de 6 à 1.

L'assistance fut contente de la résistance de nos visiteurs. Nous espérons que les chemins nous permettront de répondre à l'aimable invitation de M. Rochon, d'aller rencontrer l'Eagle Pencil à l'Arena de Drummondville. Informations: M. Royal Vadeboncoeur, gérant. Tél.: 37, tous les soirs, de 8 à 9 heures.

A la Palestre

Samedi, le 19 janvier dernier, l'équipe féminine junior de ballon au panier du National rendait visite à celle du Y.W.H.A. et perdait par le score de 23 à 14.

Y.W.H.A.: Acemsky 10, Brown 5, Weis 4, Padbere 3, Cohen 1, Cohen, Gitt, Codas, Shuster, Frank.

National: A. Lefebvre 5, R. Daly 4, L. Morgentaler 4, J. Dufresne 1, J. Trépanier, M. McIsaac, A. Dalbec, M. Morgentaler, M. Georsetti, I. Milette.

Lundi dernier, l'équipe féminine junior recevait celle du Y.W.H.A. dans une partie de ligue et remporta la victoire par le score de 35 à 13.

National: A. Lefebvre 8, L. Morgentaler 8, M. Georsetti 8, R. Daly 4, A. Dalbec 4, M. McIsaac 2, I. Milette 1, G. Gauthier.

Américains sont blanchis par Boston

Boston, 30.—Malgré les changements opérés par le gérant Bullet Simpson sur son équipe new-yorkaise hier soir les Américains de Bill Dwyer ont subi un autre échec et n'ont pu rejoindre le Canadien à la troisième position de la section internationale.

Les visiteurs débütèrent piteusement et les lancers des hommes de Simpson manquaient de précision et la défense des tricots étoilés était plutôt faible. Dès la première période les Bruins s'assurèrent un avantage de deux points sur les visiteurs pour ensuite ajouter un autre point à chaque période subséquente pendant que les Américains étaient impuissants à loger la rondelle dans les filets de Tiny Thompson.

Marty Barry et Jack Shill ont été les compteurs de la première période. Vers la fin de la dernière, les Américains ont eu une chance d'entrer dans la colonne des compteurs, alors que Bert McInenly purgeait une punition. Joe Simpson a fait alors attaquer ses gars, cinq à la fois. Juste comme il sortait de son gîte, McInenly enleva le disque à Babe Seibert, comme ce dernier passait devant lui, fit une ruce vers les buts de Worters qu'il déjota assez facilement.

Nels Stewart a enregistré le dernier but des Bruins, aidé de Babe Seibert.

Obs Heximer et Fred Hegerl, récemment arrivés de la ligue Can-Am, étaient dans l'alignement des Amers.

Composition des équipes:

BOSTON		AMERICAINS	
Thompson	but	Worters	def
Selbert	def	Murray	def
Shore	def	Dutton	def
Kaminsky	centre	Conn	centre
Barry	ail	Emms	ail
Clapper	ail	Oliver	ail
Boston: Shannon, Stewart, Sands, Hayes, Shill, O'Neill, Davie, McInenly.			
Américains: Chapman, McVeigh, Carr, Schirner, Hegerl, Smith, Brydges, Hime et Heximer.			
Arbitres: Rodden et Goodman.			
Première période			
1-Boston: Barry	1.16		
2-Boston: Shill	10.56		
Pun.: McInenly.			
Deuxième période			
3-Boston: McInenly	19.38		
Pun.: O'Neill, Brydges, McInenly.			
Troisième période			
4-Boston: Stewart	7.27		
Pun.: Beattie.			

Deux parties demain à l'Arena

La Ligue de Hockey Mont-Royal Intermédiaire présentera demain un programme régulier qui consistera en deux rencontres intéressantes qui devraient décider assez précisément du classement final du circuit de M. Max LaRoque.

Dans la première rencontre à l'Affiche, Villaray et Delorimier peuvent donner une autre tournure à la lutte que se font présentement les équipes du circuit. Si Villaray gagne, il ne sera plus qu'un point du Delorimier, actuellement en 4e position, et, par conséquent, pourra songer aux séries éliminatoires qui sont ouvertes aux quatre premiers clubs. Par contre, si Delorimier sort vainqueur, il détendra une avance de 5 points sur son rival, et sera presque assuré de la 4ème place.

Dans le second engagement, les tricots blancs de St-Lambert, toujours sans victoire après 10 rencontres, font face au Concordia. Ils n'y trouvent qu'une occasion d'allonger leur série de déboires, à moins qu'un vigneur nouvelle s'empare d'eux.

Les arbitres seront Hector Lépine et Paul Leduc. La première rencontre sera jouée à 8 h. 15.

Bonne avance pour le Crane

Le club Crane a bien débuté dans les séries éliminatoires hier soir à l'Arena Mont-Royal, car ce club a vaincu le Valois par un résultat de 3 à 0, tandis que dans l'autre partie à l'Affiche de la Ligue Junior Mont-Royal, les Fils Natis de Lachine ont pour la troisième fois cette saison fait match nul de 3 à 3 avec les Rangers de Woodland.

Cette série éliminatoire comprend deux parties et le total des points dans les deux joutes décide du droit de participer aux séries de détail. Le Crane possède une bonne avance sur son adversaire et il sera assez difficile pour le Valois de reprendre le terrain perdu mardi prochain. Pour ce qui concerne les deux autres clubs les chances sont encore égales et la lutte de la semaine prochaine promet d'être intéressante.

Alignement des équipes:

CRANE		VALOIS	
Coutu	but	Lange	def
Shields	def	Glencoe	def
Laforce	def	Lacroix	def
MacNicol	centre	Jennings	centre
Bastien	ail	Pitzigibon	ail
Briac	ail	Arbuckle	ail
Crane: Armand, Webber, Bowles, Ward, Bruyat, Hamilton.			
Valois: Oueson, Gilmore, Roby, White.			
Première période			
1-Crane: Briac	16.00		
Pun.: Laforce, Bowles, Shields.			
Deuxième période			
2-Crane: Laforce	19.03		
Pun.: Glencoe, Oueson.			
Troisième période			
3-Crane: Bowles	8.00		
Pun.: Armand, White 2, Pitzigibon.			

Alignement des équipes:

RANGERS		LACHINE	
Byers	but	Draco	def
Carpenier	def	Shore	def
Leavitt	def	Campbell	def
Edmonds	centre	Roulet	centre
Jones	ail	Decoste	ail
Coleman	ail	Leroux	ail
Ranger: Lambertus, Boucher, Coughlin, Lachine: Mailley, Ward, West, Ratcliffe, Burabash, Moore, Turvick, Ward.			
Première période			
1-Rangers: Lambertus	14.30		
Pun.: Shore, Turvick, Ward.			
Deuxième période			
2-Rangers: Coleman	16.09		
Pun.: Carpenier, Leavitt, Jones, Ratcliffe, Shore.			
Troisième période			
3-Lachine: Decoste	3.05		
4-Lachine: Moore	10.45		
5-Rangers: Boucher	14.50		
6-Lachine: Decoste	19.40		
Pun.: Boucher, Campbell, 2 min., Ratcliffe, 2 min.			
Arbitres: Thomson et Cuthbertson.			

Les joutes du Groupe Senior

Les étudiants de McGill jouent ce soir le coup de dé le plus décisif qu'ils aient encore eu l'occasion de jouer depuis le début de la saison quand, aux prises avec Victoria au match le plus important du Groupe Senior, ils peuvent, d'un coup, éliminer les Vics de la course aux éliminatoires et faire une entaille considérable aux derniers espoirs des Leafs de Verdun.

Le premier match envoie Royal et Ottawa aux prises. Les Sénateurs qui ont encore une mince chance de terminer en première place doivent à tout prix triompher pour conserver leurs espoirs, tandis que pour Royal un succès assurerait la position supérieure en fin de saison.

Les courses dans l'Ontario

Toronto, 30.—Les Jockeys Clubs de la province d'Ontario ont fait le choix de leurs dates pour la prochaine saison de courses et les réunions auront lieu aux dates suivantes:

Woodbine, du 18 au 2 mai.

Thorncliffe du 528 mai au 4 juin.

Long Branch, du 5 au 12 juin.

Dufferin, du 15 au 22 juin.

Hamilton, du 25 juin au 2 juillet.

Fort Erie, du 4 au 19 juillet.

Hamilton, du 3 au 10 août.

Thorncliffe, du 7 au 14 septembre.

Woodbine, du 21 au 28 septembre.

Joyeuse

Elle fume les CIGARETTES SWEET CAPORAL

Franchement, nous aimerions que vous fumiez, vous aussi, les cigarettes Sweet Caporal. Mais il nous ferait particulièrement plaisir que vous les essayiez si vous êtes l'une de ces sceptiques qui disent: "Toutes les cigarettes sont semblables."

Nous savons que les Sweet Caporals sont différentes des autres. Et vous le sauriez aussi si vous les voyiez fabriquer. Le soin méticuleux que l'on apporte au choix spécial du tabac qui entre dans les Sweet Caporals vous surprendrait — nous n'employons que les feuilles de choix des meilleures récoltes, et nous laissons ces feuilles prendre de l'âge jusqu'à ce que la nature les ait mûries à votre goût. C'est pour cette raison que les Sweet Caporals sont meilleures que les autres cigarettes. Essayez-les aujourd'hui et vous ferez une heureuse découverte.

La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé.

LECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

LE HOCKEY

RIER SOIR

LIGUE NATIONALE

Maroons 5, St-Louis 2.
Rangers 7, Toronto 3.
Boston 4, Américains 0.

LIGUE INTERNATIONALE

Détroit 4, Windsor 1.

LIGUE MONT-ROYAL (Junior éliminatoires)

Crane 3, Valois 0.
Lachine 3, Verdun 3.

CE SOIR

LIGUE INTERNATIONALE

Cleveland à Windsor.

LIGUE CANAMERICAINNE

Boston à Philadelphie.
Providence à Québec.

GROUPE SENIOR

OHAWA vs ROYAL

McGill vs Victoria.

LIGUE INDUSTRIELLE

Carleton vs Synd. St-Henri.
National vs Un. Theatres.
Viau vs Savard.

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Section canadienne		J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Toronto	32	21	8	3	96	69	45	
Montréal	28	15	11	2	75	50	32	
Canadien	27	10	14	3	54	78	23	
Américain	27	10	14	3	54	78	23	
St-Louis	32	6	22	4	56	96	16	
Section américaine								
Chicago	30	18	10	4	69	54	36	
Boston	30	18	11	3	72	64	33	
Rangers	28	15	2	4	62	50	39	
Détroit	29	11	6	6	69	36	24	

LIGUE INTERNATIONALE

Détroit	32	15	11	6	86	70	30	
London	28	14	11	3	57	48	28	
Buffalo	28	13	12	3	66	57	26	
Cleveland	25	12	13	0	63	66	24	
Syracuse	28	15	2	4	62	50	39	
Windsor	29	10	13	6	67	62	29	

LIGUE CANADO-AMERICAINNE

Boston	28	15	8	5	86	67	35	
Québec	29	15	12	5	89	66	30	
Providence	25	10	4	7	66	69	27	
New Haven	29	10	14	5	75	87	25	
Philadelphie	29	10	16	3	66	96	23	

GROUPE SENIOR

Royal	16	10	4	2	60	46	28	
Ottawa	17	8	6	3	72	50	24	
Janadien	18	6	5	7	64	36	24	
McGill	9	4	2	23	19	16		
Verdun	16	7	6	3	58	57	18	
LaFontaine	17	10	4	41	84	14		
Victoria	9	2	5	29	33	12		

LIGUE MONT-ROYAL

St-Jérôme	12	8	3	45	12	19		
Concordia	11	5	2	40	17	14		
U. de Mont.	10	4	2	4	18	23		
Delorimier	15	10	4	2	30	18		
Villars								

A Québec

Le crédit agricole

M. Gaudet présente un amendement à la motion Sauvé — Ce dernier prétend que l'amendement n'est pas dans l'ordre

Le second bill de Montréal adopté en première lecture — Le rapport de la Commission Lapointe n'est pas encore imprimé

Québec, 30 — Avant le double débat sur l'établissement d'un crédit agricole provincial et les pensions de vieillesse, la Chambre...

On adopte également en première lecture le second bill de la ville de Montréal, M. Duplessis demande s'il y a deux projets de loi et le premier ministre répond qu'il n'en est pas certain.

M. Oscar Drouin demande s'il peut obtenir une copie du rapport de la Commission Lapointe. Le premier ministre répond qu'il peut disposer de quelques copies du préliminaire mais qu'il n'a pas encore le texte imprimé.

Le gouvernement répond ensuite à plusieurs questions de l'opposition puis M. Alexandre Gaudet reprend le débat sur la motion de M. Sauvé pour l'établissement d'un crédit agricole provincial.

M. GAUDET

M. Alexandre Gaudet est d'avis que le crédit agricole — et il fait une distinction entre le crédit et le prêt — devrait relever uniquement du fédéral. C'est à Ottawa qu'il appartient d'amender sa loi, dit-il. Le cultivateur a besoin d'un crédit d'un terme de 15 ans environ, dans la majorité des cas, il a surtout besoin d'un taux d'intérêt bas. Il suggère que le gouvernement fédéral passe une loi pour protéger les Caisses populaires et leur permettre de faire des avances à long terme, comme la chose se fait en France où des caisses rurales reçoivent des dépôts de fonds en comptes courants et remplissent, en même temps qu'un rôle de crédit, un rôle d'épargne. Elles peuvent ainsi prêter à 2 pour 100. Le député de Nicolet rappelle que le gouvernement provincial paie une partie de l'intérêt sur les prêts agricoles et il lui demande de faire davantage, de façon que le cultivateur emprunteur ne paie pas plus de 3.5 pour 100 d'intérêt. Il présente l'amendement suivant, en conséquence:

Amendement Gaudet

"Que tous les mots après le mot 'que' du deuxième considérant soient remplacés par les suivants: 'La Chambre des Communes et le Sénat du Canada ont passé, à la dernière session, une loi intitulée: 'Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers';

"Considérant que cette loi autorise les cultivateurs à faire des accords concordataires avec leurs créanciers;

"Considérant que ces accords se font facilement si la Chambre des Communes et le Sénat du Canada autorisent la Commission du Prêt Agricole Canadien à prêter au débiteur le montant nécessaire pour payer les créances garanties que ce débiteur assume en vertu dudit accord;

"Il est résolu que: 1o Cette Chambre recommande que la contribution du gouvernement de Québec, fixée à 1 1/2% par la loi 21 Goué, v. ch. 38 'Loi de l'aide aux cultivateurs relativement aux prêts agricoles', soit augmentée;

2o Cette Chambre invite respectueusement la Chambre des Communes et le Sénat du Canada à autoriser la Commission du prêt agricole canadien à prêter au cultivateur, qui a fait un accord concordataire avec ses créanciers, en vertu de la loi fédérale d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, le montant nécessaire à payer les créances garanties assumées par le débiteur en vertu dudit accord."

M. FISHER

Après avoir rappelé qu'il faut maintenir sur le sol le cultivateur, M. Martin-B. Fisher insiste sur le fait que le crédit est nécessaire à l'établissement et au développement de toute industrie. Il en est de même de l'industrie agricole. Le crédit rural est encore ce qu'il y a de plus solide. La terre n'est-elle pas la meilleure garantie? La Commission du crédit rural, telle qu'organisée, est inutile. A quoi sert, en effet, une commission de crédit rural qui ne prête pas? Les conditions imposées au cultivateur emprunteur sont impossibles. Pas étonnant que le moral du cultivateur fléchisse. Pressé de tous côtés de payer ses dettes, il n'en dort pas la nuit, il abandonne sa ferme et s'en va, un bon jour. Le député de Huntingdon cite le cas de cultivateurs qui ont dû abattre leurs étables et en faire du bois de corde qu'ils ont vendu pour ne pas abandonner leur terre et faire face à leurs obligations. C'est un vé-

A Québec

Les pensions de vieillesse

Après un débat, l'Assemblée législative, par un vote de 40 à 12, décide de ne pas adopter de politique nouvelle — On attendra les modifications d'Ottawa

Québec, 30 — Plusieurs ministres et députés ont pris part au débat sur les pensions de vieillesse hier soir. Finalement, à 6 h. 30, par un vote de 40 à 12 voix sur la motion de M. Pierre Bertrand, sur l'amendement David et le sous-amendement Guertin, l'Assemblée législative a décidé de ne pas adopter de politique nouvelle relativement aux pensions de vieillesse. Quant Ottawa aura modifié sa loi, elle verra alors ce qu'il y a à faire.

Le premier ministre répond que le député des Deux-Montagnes n'est pas sérieux et que l'amendement de M. Gaudet n'est pas dans l'ordre. Sa motion n'est pas devant l'Assemblée. Il estime que la porte n'est pas fermée aux amendements. Il y a un projet de loi relatif au crédit agricole, mais va-t-il toucher à la motion? demande M. Taschereau. L'ordre du jour contient seulement un avis. A son avis accepter le point d'ordre de M. Sauvé serait contraire à tous les règlements qu'il connaît.

M. DUPLESSIS

M. Duplessis réplique que le premier ministre a prétendu l'an dernier exactement ce que prétend l'opposition aujourd'hui. Il cite les articles 322, 155 et 144 des règlements de la Chambre pour appuyer les dires de M. Sauvé. Le premier ministre dit qu'il ne sait pas ce qu'on va présenter dans le bill, ajoute le chef de l'opposition. C'est donc dire que le gouvernement présente des lois sans savoir ce qu'elles contiennent.

M. Duplessis dit que le ministre de l'Agriculture a annoncé clairement que le gouvernement voulait augmenter la part qu'il paie sur le taux d'intérêt chargé au cultivateur par Ottawa. Aujourd'hui on voudrait donner le spectacle que les règlements changent au gré du gouvernement sans pourtant avoir été modifiés dans leur forme.

M. Hector Authier, qui est au fauteuil, prend le point d'ordre en délibéré.

M. SULLIVAN

candidat officiel du gouvernement

Les chefs du parti conservateur ont ratifié officiellement le choix du député de Ste-Anne, M. John A. Sullivan, c.é. comme candidat du nouveau comité Verdun-LaSalle, lors des prochaines élections fédérales. Malgré cette décision des chefs conservateurs, un groupe de dissidents, dirigé par M. Joseph Ainsworth, président de l'Association conservatrice de Verdun, appuie la candidature de l'échevin Jules Wermeuling et organise une grande réunion pour demain soir.

Feu Mme J.-L. Coullée

Hier matin, à l'hospice Morin, 6356 rue de Saint-Vallier, est décédée Mme J. L. Coullée, veuve du notaire J. L. Coullée.

Mme Coullée est née à Montréal en 1850, fille de Dame Lucie Lacaille; et elle était la belle-fille de feu Dominique Coullée, qui fut pendant plusieurs années député au parlement canadien, avant la Confédération.

Lui survivent: trois enfants, Mlle Jeanne Coullée, Lucien Coullée et Mme Evans Duval, de Mont-Laurier, et deux beaux-fils, M. Oscar Coullée, attaché au service de comptabilité du département de la voirie à l'hôtel de ville, et M. le major Joseph L. Coullée, ainsi que plusieurs petits-enfants. M. Octave Malo, ancien négociant, est son frère.

La dépouille funèbre est exposée à l'hospice Morin, rue de St-Vallier.

Les ventes d'immeubles

Cité d'Outremont: ave Davaar; bât. 881 à 885; lot no 38-421; terrain 25 x 102 pds. J. Christie est al vend à J. J. Christie, \$1,000 et considérations. R. H. Clerk, notaire, 1935.

Quartier Delormier: rue Cartier; bât. nos 5811, 5813; lot no 209-19. Dame A. Martin vend à C. Lauson, \$7,000. P. A. Lamoureux, notaire, 1935.

Quartier St-Jean-Baptiste: ave Laval; bât. 4157 à 4167; lot no 13-960; terrain 40 x 75 pds. La Succ. Desforges vend à O. Desforges, \$15,700. J. A. E. Bolleau, notaire, 1934.

Quartier St-Jean-Baptiste: ave Laval; bât. 4157 à 4167; lot no 13-960; terrain 40 x 75 pds. La Succ. Desforges vend à O. Desforges, \$15,700. J. A. E. Bolleau, notaire, 1934.

L'Association des collets-blancs

L'Association des collets-blancs de la cité de Montréal a maintenant ses bureaux au no 20, rue St-Jacques est, chambre 22. Téléphone, LA. 9311. Tous les jours quelques-uns de ses officiers seront présents de 9 h. du matin à 5 h. du soir.

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones Harbour 1241-2.

A Québec

Le premier vote de la session

Le gouvernement Bennett obtient une majorité de 45 voix sur l'amendement King — Un discours de M. Pouliot

Ottawa, 30 — Les députés ont donné, cet après-midi, leur premier vote de la session, occasionné par un amendement du leader libéral, M. Mackenzie King. Le gouvernement a obtenu une majorité substantielle de 45 voix. Tous les députés de l'extrême gauche qui ont voté se sont rangés de son côté. L'amendement est rejeté par 108 voix contre 63.

M. Mackenzie King avait posé son amendement, lundi soir, à une proposition du ministre des finances pour que la Chambre se forme en comité des subsides. Il avait dit que ce n'est pas le temps de voter des crédits mais d'examiner le programme social du gouvernement, son programme industriel, son programme pour remédier au chômage.

M. BERTRAND

M. Pierre Bertrand a suscité ce débat. La province de Québec, qui paie des millions en vertu de la loi fédérale des pensions de vieillesse, est la seule à ne pas se prévaloir des bénéfices de la loi. Passée en 1927 et amendée en 1931, cette loi n'est d'aucun profit à Québec. Il propose donc que, sans grossir le fardeau des municipalités, le gouvernement provincial adopte la loi fédérale.

M. DAVID

Le secrétaire provincial, M. David, s'y oppose et répète que la loi est considérée comme inconstitutionnelle par les avocats Lafleur, St-Laurent et Geoffrin. Il rappelle l'avis de M. Dupré à déclarer en décembre que M. Bennett s'était rendu compte que la loi fédérale de pensions de vieillesse était d'application impossible dans la Québec et que son intention est de la modifier. M. David laisse entendre que le vent de réformes fédérales a un caractère électoral. Le trio des inspirateurs Litvinoff-Grippis-Strachey de M. Bennett le laisse sceptique. M. David reprend son argument de l'an dernier, à savoir que nos vieux sont mieux dans les hospices, entourés des aumôniers et des religieuses, que dans un taudis peut-être avec leur pension de \$480 par année et le gouvernement prolongeant à eux le devoir de se occuper de leur vieillesse. Comptez les hospices de la province. Qu'on ne vienne donc pas dire que le gouvernement se désintéresse des vieillards.

M. DUPLESSIS

M. Duplessis rappelle les nombreuses réclamations de l'opposition; montre que la Commission des assurances sociales n'a servi au gouvernement que de parapet à sa politique d'attribution; souligne que les institutions attendent l'argent que le gouvernement leur doit. Si nos gouvernants étaient des hommes de vision, ils auraient établi pendant la période de prospérité, une assurance-veillesse obligatoire et contributive, mais le gouvernement s'est toujours désintéressé du capital humain.

M. BARRE

M. Laurent Barré demande l'ajournement du débat, mais on le lui refuse. Il obtient néanmoins que le débat puisse être repris, advenant une nouvelle législation fédérale en matière de pensions de vieillesse. M. Guertin présente alors un sous-amendement disant, que d'accord avec les conclusions du rapport de la Commission des assurances sociales, cette Chambre est d'avis qu'il est possible d'instaurer le système de pensions de vieillesse et invite le gouvernement à présenter la législation nécessaire à la présente session.

M. DROUIN

M. Oscar Drouin annonce qu'il approuve la motion Bertrand, qu'il votera contre l'amendement David et pour le sous-amendement Guertin. M. Pierre Bertrand revient à la charge et dit que le gouvernement adopterait la loi s'il s'agissait de grosses compagnies, mais il s'agit d'ouvriers... On parle des promesses fédérales? J'étais à Saint-Raymond en 1931. M. Taschereau a-t-il rempli sa promesse de régler le chômage sans Bennett?

M. DAVID

M. David dit que la tournure du débat l'autorise à révéler qu'en avril 1934, il a vu le premier ministre à Ottawa. J'ai discuté avec lui de l'application de la loi des pensions de vieillesse dans la province de Québec, et je lui ai soumis l'amendement que l'on vient de qualifier d'illlogique. Je lui disais que cette législation sociale que peut être bonne pour l'ouest ne l'est pas chez nous. Je me plains à dire que je n'ai pas entendu de bienveillance et attention. M. Bennett semblait étonné lorsque je lui fis

Trois votes

Finalement on prend un triple vote, dont voici le résultat: Ont voté pour le sous-amendement: MM. Duplessis, Smart, Bertrand, Lafleur, Gault, Elie, Sauvé, Fisher, Béique, Barré, Guertin, Drouin.

Trois votes

Ont voté contre le sous-amendement: MM. Taschereau, Perrault, Francoeur, Mercier, Moreau, David, Godbout, Vautrin, Poulin, Phaneuf, Casgrain, Dugas, Bachand, Saimon, Stockwell, Fortin, Plante, Bergeron, Moreau (Rimouski), Giguère, Filion (Laval) Filion, Duffy, Bélanger, Gagnon, Thisdel, MacDonald, Gaudet, Chouinard, Power, Charbonneau, Grand, Bastien, Caron, Gagnon, Desmarais, Fortier, Turcotte, Messier, Piché. L'amendement David a été adopté avec le même vote ainsi que la motion amendée.

A Ottawa

Le premier vote de la session

Le gouvernement Bennett obtient une majorité de 45 voix sur l'amendement King — Un discours de M. Pouliot

Ottawa, 30 — Les députés ont donné, cet après-midi, leur premier vote de la session, occasionné par un amendement du leader libéral, M. Mackenzie King. Le gouvernement a obtenu une majorité substantielle de 45 voix. Tous les députés de l'extrême gauche qui ont voté se sont rangés de son côté. L'amendement est rejeté par 108 voix contre 63.

M. Mackenzie King avait posé son amendement, lundi soir, à une proposition du ministre des finances pour que la Chambre se forme en comité des subsides. Il avait dit que ce n'est pas le temps de voter des crédits mais d'examiner le programme social du gouvernement, son programme industriel, son programme pour remédier au chômage.

Un débat commencé alors et qui avait donné lieu à des échanges de paroles assez vives entre libéraux et conservateurs s'est prolongé, hier après-midi, d'un discours de quarante minutes du député libéral de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot. Celui-ci mérite de plus en plus la réputation qu'il s'est faite d'être un enfant terrible.

Le gouvernement tenait évidemment à ce que le comité des subsides commençât son travail avant la présentation par le premier ministre de résolutions afférentes aux premières mesures de réforme sociale. La routine expédiée, M. Bennett a donc demandé la reprise du débat d'hier.

Le libéral qui l'avait ajourné, sans terminer son discours, M. MacPhee, député de Yorkton, n'a pas voulu continuer. Il a dit qu'il ne voulait pas retarder d'une minute la présentation du fameux programme du premier ministre.

M. Pouliot

Comme celui-ci insistait pour la formation du comité des subsides, M. Pouliot a pris la parole. "Je veux d'abord faire une proposition à propos du fameux programme qui ne vient pas, dit-il. Celui qui l'a inspiré c'est M. Herridge, le même qui avait inspiré la politique du *Humburg*, en 1930. Le programme nouveau aura le même effet sur l'ordre social que la politique de 1930."

Les conservateurs avaient promis, en 1930, de faire disparaître le chômage au moyen du tarif douanier. On connaît le résultat de leur politique de haute protection. Elle a surtout été profitable pour ceux qui avaient déjà profité de la guerre.

Le premier ministre a pensé ensuite à l'organisation à sa manière part des montants déboursés par le gouvernement de Québec pour l'hospitalisation de ses vieux. Le premier ministre me suggéra de causer de nouveau de la chose avec lui avant l'ouverture de la session actuelle, ou de lui faire tenir un mémoire. Quinze jours avant l'ouverture de la session fédérale, M. Maurice Dupré a fait la déclaration que la Chambre connaît du tarif douanier d'excellent augure et me fait croire que le premier ministre Bennett, se rendant compte que la position de Québec est différente de celle des autres provinces, voudra améliorer la loi fédérale de façon à nous en faire bénéficier. Je lui ai d'ailleurs adressé un mémoire il y a trois semaines. Je crois que M. Bennett est converti à notre cause et qu'il jugera à propos de traiter la province de Québec, je ne dis pas plus favorablement que les autres, mais d'une façon différente. Je prends la parole de MM. Bennett et Dupré, je veux croire que ce ne sont pas des promesses électorales. Il a d'ailleurs annoncé cette nouvelle loi dans le discours du Trône, dans ses discours à la radio et dans les discussions qui ont été faites sur l'Adresse. Serait-il maintenant logique de demander à la Chambre d'adopter une loi qui a été modifiée en 1931 après avoir été votée en 1927 et qui sera encore modifiée dans quelque temps? Je crois que le raisonnement que nous faisons est excellent lorsque nous demandons à la Chambre de patienter encore quelque temps pour voir ce qu'Ottawa fera.

Le ministre des Travaux publics, M. H. A. Stewart, a donné cette réponse au député libéral de Saint-Jacques, M. Fernand Rinfret, qui voulait savoir si le gouvernement s'en tenait à des travaux d'excavation sur le site choisi pour le nouvel hôtel des postes.

Un incident amusant a marqué l'interpellation de M. Rinfret. Celui-ci s'était adressé au ministre des Postes, M. Sauvé, qui lui répondit que cette information pouvait lui être donnée par son collègue des Travaux publics.

M. Rinfret fait une remarque à l'adresse de M. Sauvé: "Je ne savais pas qu'il y eût dissension au sein du cabinet. Je pose donc ma question au ministre des Travaux publics." M. Stewart n'a pas le temps même de se lever que M. Bennett a bondi. La droite générale l'accueille par des applaudissements ironiques parce qu'accompagne de rires. C'est la deuxième fois en quelques jours que M. Bennett intervient pour répondre à une question posée à M. Stewart.

M. Rinfret: "C'est pourtant bien au ministre des Travaux publics que je me suis adressé. A moins que le premier ministre ne le soit définitivement devenu..." M. Bennett, bourru, répond qu'il ne s'agit pas de cela. Il tient à protester contre l'interpellation qu'il y a dissension au sein du cabinet. M. Stewart répond que M. Rinfret et l'incident est clos. La réponse du ministre n'apprend malheureusement pas aux Montréalais quand ils auront un nouvel hôtel des Postes. Ça n'est pourtant pas que le besoin ne s'en fasse sentir depuis longtemps. De plus la construction en question fournira bien un peu de travail aux chômeurs. L'armée en est encore impressionnante à Montréal. E. B.

Chiffons de papier

Les accords impériaux conclus à la conférence d'Ottawa ne sont que des chiffons de papier portant la signature de la Grande-Bretagne ou des autres Dominions. Ces chiffons de papier, qui ne signifient rien, notre premier ministre ne les aurait pas obtenus, si les députés de la Grande-Bretagne n'avaient eu pitié de lui. Ils étaient prêts à repartir sans avoir rien conclu quand on leur a représenté que le premier ministre du Canada voulait avoir au moins quelque chose, un papier signé. Ils ont signé pour lui faire plaisir.

Mais ces accords d'Ottawa n'ont pas amélioré notre commerce. Les statistiques le démontrent. Nos échanges commerciaux avec l'Empire, depuis 1932, ont toujours été inférieurs, à ce qu'ils étaient en 1930, la dernière année de la précédente administration. Les conservateurs cherchent tout simplement à tromper le peuple quand ils établissent des comparaisons entre 1934 et 1932. La situation est peut-être moins mauvaise actuellement qu'en 1932 ou 1933; elle est bien pire qu'en 1930.

Après l'échec de ses accords impériaux, le premier ministre offre maintenant une sorte de N. R. A. Son programme de législation sociale n'est pas autre chose qu'une ceinture de sauvetage sur laquelle il compte dans le naufrage prochain de son gouvernement. Le gouvernement devrait se renseigner avant de préparer des mesures de législation sociale pour faire disparaître le chômage. Il devrait savoir quel est le nombre des chômeurs, à quelles catégories de travailleurs les chômeurs appartiennent autrefois. Combien y a-t-il de chômeurs "à collet blanc" dans notre pays? Le gouvernement serait bien en peine de le dire. Cette enquête préliminaire, le gouvernement l'aurait déjà faite s'il avait suivi les conseils que l'opposition lui donne depuis quatre ans.

Le premier ministre préfère s'en remettre aux décisions d'un *Brain Trust*. Pour qu'il y ait un trust des cerveaux encore faut-il qu'il y ait des cerveaux. Or, le programme réformateur du gouvernement est l'oeuvre de législateurs de troisième ordre, comme leur passé le démontre. Il y a 99 chances sur 100 que le nouveau programme du gouvernement donne des résultats identiques à ceux de la politique de 1930 et des années qui ont suivi.

Dans un récent discours qu'il prononçait à Montréal, le premier ministre a dit qu'il fallait profiter des leçons reçues par Litvinoff, des enseignements du professeur Strachey, de sir Stafford Cripps, savoir tirer des leçons de la révolution française et de la révolution russe. Notre premier ministre veut évidemment soviétiser le Canada.

Le premier ministre tente les électeurs avec son programme. Les électeurs lui répondront, aux prochaines élections: *Vade retro Satan!* Retires-toi Satan!

Emile BENOIST

Le gouvernement Bennett a l'intention d'en terminer la construction à Montréal mais ne peut toutefois dire à quelle date cette entreprise sera complétée.

Ottawa, 30 — Le gouvernement a l'intention de terminer la construction du nouvel hôtel des Postes de Montréal. Il ne peut toutefois dire à quelle date cette entreprise sera complétée.

M. Rinfret fait une remarque à l'adresse de M. Sauvé: "Je ne savais pas qu'il y eût dissension au sein du cabinet. Je pose donc ma question au ministre des Travaux publics." M. Stewart n'a pas le temps même de se lever que M. Bennett a bondi. La droite générale l'accueille par des applaudissements ironiques parce qu'accompagne de rires. C'est la deuxième fois en quelques jours que M. Bennett intervient pour répondre à une question posée à M. Stewart.

M. Rinfret: "C'est pourtant bien au ministre des Travaux publics que je me suis adressé. A moins que le premier ministre ne le soit définitivement devenu..." M. Bennett, bourru, répond qu'il ne s'agit pas de cela. Il tient à protester contre l'interpellation qu'il y a dissension au sein du cabinet. M. Stewart répond que M. Rinfret et l'incident est clos.

Le ministre des Travaux publics, M. H. A. Stewart, a donné cette réponse au député libéral de Saint-Jacques, M. Fernand Rinfret, qui voulait savoir si le gouvernement s'en tenait à des travaux d'excavation sur le site choisi pour le nouvel hôtel des postes.

Un incident amusant a marqué l'interpellation de M. Rinfret. Celui-ci s'était adressé au ministre des Postes, M. Sauvé, qui lui répondit que cette information pouvait lui être donnée par son collègue des Travaux publics.

M. Rinfret fait une remarque à l'adresse de M. Sauvé: "Je ne savais pas qu'il y eût dissension au sein du cabinet. Je pose donc ma question au ministre des Travaux publics." M. Stewart n'a pas le temps même de se lever que M. Bennett a bondi. La droite générale l'accueille par des applaudissements ironiques parce qu'accompagne de rires. C'est la deuxième fois en quelques jours que M. Bennett intervient pour répondre à une question posée à M. Stewart.

Advertisement for Dupuis Brothers furniture store. Features images of various furniture pieces like beds, desks, and chairs. Text includes 'Dupuis Frères', 'Moitié prix échantillons de mobiliers', and 'EN VENTE JEUDI A MOITIE PRIX'. Lists prices for various items like beds, desks, and chairs.

Advertisement for Dupuis Frères, listing 'ALBERT DUPUIS, président' and 'ARMAND DUPUIS, sec.-trés.' along with contact information.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Advertisement for 'INGENIEURS & INGENIEURES' and 'INGENIEURS CONSEILS'. Lists services like electrical, mechanical, and civil engineering. Contact: 10 St-Jacques Ouest, HA. 0482.

Advertisement for 'ASSURANCES' and 'HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES'. Lists various insurance services. Contact: 441 St-François-Xavier - Montréal, Tél. Marquette 2383-2384.

Advertisement for 'AVOCATS' and 'BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU'. Lists legal services. Contact: 159 ouest, rue Craig - Montréal.

Advertisement for 'Maur. DUPRE, L.L.L., C.R. M.P.' and 'AVOCAT ET PROCUREUR'. Lists legal services. Contact: 111 Côte de la Montagne, Téléphone: 2-4718 et 2-4719.

Advertisement for 'Vanier & Vanier' and 'AVOCATS'. Lists legal services. Contact: 37 ouest, rue Saint-Jacques, Tél. Harbour 2841.

Advertisement for 'PROFESSEUR' and 'René Savoie, I.C., I.E.'. Lists educational services. Contact: 1448 RUE SHERBROOKE, OUEST.

Advertisement for 'Leçons de mathématiques' and 'Prof. P. DELTOUR'. Lists math tutoring services. Contact: 26-235.

Advertisement for 'ENCADREURS' and 'Morency Frères Ltée'. Lists framing services. Contact: 458 STE-CATHERINE EST, Tél. Harbour 6884.

Advertisement for 'Compagnie d'Assurance sur la Vie' and 'Narcisse Ducharme, président'. Lists life insurance services. Contact: 430 Notre-Dame est, Montréal.

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' and 'MARQUES DE COMMERCE'. Lists patent and trademark services. Contact: 1260 rue Université, Montréal.

Advertisement for 'INVENTIONS' and 'MARION & MARION'. Lists invention services. Contact: 1260 rue Université, Montréal.

Advertisement for 'COMPTABLES' and 'P.-A. Gagnon'. Lists accounting services. Contact: 159 OUEST, RUE CRAIG, Tél. Harbour 5990.

Advertisement for 'LaRue & Trudel' and 'COMPTABLES AGRÉS'. Lists accounting services. Contact: 1260 rue Université, Montréal.

Advertisement for 'CLAVIGRAPHES' and 'Voyez TWITE pour TYPEWRITERS'. Lists typewriter services. Contact: 750, rue St-Pierre - Tél. LA. 9237.

Advertisement for 'ENCADREURS' and 'Morency Frères Ltée'. Lists framing services. Contact: 458 STE-CATHERINE EST, Tél. Harbour 6884.

Advertisement for 'ENCADREURS' and 'Morency Frères Ltée'. Lists framing services. Contact: 458 STE-CATHERINE EST, Tél. Harbour 6884.

Advertisement for 'ENCADREURS' and 'Morency Frères Ltée'. Lists framing services. Contact: 458 STE-CATHERINE EST, Tél. Harbour 6884.

Advertisement for 'ENCADREURS' and 'Morency Frères Ltée'. Lists framing services. Contact: 458 STE-CATHERINE EST, Tél. Harbour 6884.